



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 009 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 22 juin 2006

Président

M. Guy Lauzon

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le jeudi 22 juin 2006

• (0910)

[Français]

Le président (M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC)): Bonjour, mesdames et messieurs. Bienvenue à tous les membres du comité ainsi qu'aux invités.

Ce matin, nous allons traiter du soutien aux médias francophones en situation minoritaire. Nous avons avec nous trois invités spéciaux: Mme Leblanc, M. Lafrance et M. Lalande.

Votre discours doit être d'une durée d'environ 10 minutes. Nous passerons ensuite aux questions des membres du comité.

M. Sylvain Lafrance (vice-président principal, Services français, Société Radio-Canada): Je veux d'abord vous remercier de nous avoir invités. Je travaille au service public depuis 26 ans. Je me passionne depuis fort longtemps des questions concernant les médias et la francophonie, et je suis toujours heureux d'en parler.

Je suis accompagné aujourd'hui de deux proches collaborateurs. Louis Lalande, directeur général pour les régions depuis quelques semaines, est aussi un radio-canadien de souche. Christiane Leblanc est pour sa part première directrice d'Espace Musique, notre chaîne qui se consacre à la diversité musicale canadienne.

C'est la première fois que je me présente à ce comité à titre de responsable de l'ensemble des Services français de Radio-Canada. En effet, nous venons de regrouper ceux-ci. Il s'agit pour nous d'une occasion de vous présenter la stratégie globale des Services français et de vous faire part de notre vision concernant le rôle du diffuseur public à l'égard des régions et des communautés francophones du pays.

Le moment est d'ailleurs bien choisi. En regroupant nos services, nous avons doté le diffuseur public d'une force extraordinaire. Pour vous situer dans le contexte dans lequel nous évoluons, je rappelle que nos concurrents sont de grands groupes de presse qui jouent à fond leur personnalité de groupe. Radio-Canada est certainement le groupe média le mieux intégré, et nous avons décidé de mettre cette force au service des citoyens. C'est la première raison qui sous-tend notre stratégie de regroupement.

La seconde raison est simple: Radio-Canada va bien. Notre écoute, tant à la télévision qu'à la radio, a rarement été aussi bonne. Il en va de même pour la fréquentation de nos sites Internet. Le moment est donc bien choisi pour adopter une nouvelle philosophie mettant l'accent sur nos valeurs de service public tout en misant sur le renforcement de la personnalité de nos chaînes.

Nous voulons aussi renforcer notre identité comme diffuseur public. Dans l'environnement des médias d'aujourd'hui, la « marque » de Radio-Canada est une de nos forces. Elle est également un atout indéniable. C'est ce qui nous distingue. Avec la multiplication des plateformes, il faut que les citoyens puissent reconnaître la qualité, la diversité et la richesse du diffuseur public. Comme groupe de service

public, Radio-Canada doit continuer de jouer son rôle en vue d'améliorer la vie démocratique et culturelle de ses concitoyens.

La semaine dernière, la ministre du Patrimoine canadien, Mme Oda, a demandé au CRTC d'évaluer l'impact de l'évolution des nouvelles technologies sur la radio et la télévision au Canada. Comme radiodiffuseur public, il va sans dire que nous considérons cette question comme étant au cœur de nos préoccupations. Pour Radio-Canada, les nouvelles technologies présentent une occasion à saisir, et non une menace. Déjà, nous sommes présents sur quelque 27 plateformes, incluant le web, le satellite, la baladodiffusion et la téléphonie cellulaire. Nous continuons à étudier l'évolution des technologies, afin d'en bien saisir le potentiel, et à offrir le service public comme il se doit sur les plateformes émergentes.

Comme je vous le disais, l'environnement multi-plateformes offre au diffuseur public de nouvelles occasions de mieux remplir sa mission auprès des citoyens. Pour Radio Canada International, par exemple, Internet et la radio satellite permettent désormais de diffuser une programmation destinée aux Canadiens, en complément des services nationaux et régionaux de Radio-Canada.

En décembre dernier, RCI a lancé une nouvelle chaîne multilingue sur Sirius Canada, diffusant ainsi pour la première fois sa programmation sur le territoire canadien. À l'automne prochain, RCI lancera une radio web destinée aux nouveaux arrivants. Pourquoi créer un tel service? Il n'est pas nécessaire, je crois, de décrire longuement les défis posés par l'intégration des nouveaux arrivants. Il suffit de préciser que cette réalité change elle aussi le paysage de la population francophone partout au pays.

Un des défis les plus importants, en ce qui concerne l'intégration, est la cohabitation culturelle dans une atmosphère de compréhension et d'acceptation mutuelle. C'est notre rôle, comme diffuseur public, de tisser des liens entre les nouveaux citoyens et les communautés qui les accueillent.

C'est pour répondre à cette réalité que nous avons décidé de créer un nouveau service à Radio Canada International. Véritable portail radiophonique multi-plateformes, cette radio web diffusera des émissions de radio générale et des compléments d'information qui aborderont sans compromis les enjeux de la société canadienne, particulièrement ceux reliés à l'immigration et à l'intégration des nouveaux arrivants.

Pour les communautés francophones, ce nouveau service de Radio Canada International, offert en neuf langues, deviendra un outil précieux pour établir des liens avec les nouveaux arrivants et pour accueillir ceux-ci dans un esprit de respect et de compréhension. Voilà qui illustre bien le rôle que doit jouer le diffuseur public au sein de la société canadienne contemporaine.

Évidemment, un autre des mandats importants de Radio-Canada consiste à offrir une programmation distincte et de qualité à l'ensemble des francophones du pays. Je regarde notre bilan et je suis fier de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant. En outre, ce qui est prévu pour la prochaine saison est vraiment très prometteur. Comme vous pourrez le constater, nous sommes présents partout sur le territoire. Nous investissons massivement pour stimuler la création, soutenir la culture francophone et faire rayonner celle-ci partout au pays.

Voici quelques faits qui illustrent de façon concrète ce que cela signifie.

Dans le domaine de la télévision, nous avons huit stations régionales, dont six à l'extérieur du Québec. La télévision utilise près de 60 p. 100 de l'ensemble de ses budgets destinés aux régions pour desservir les communautés francophones à l'extérieur du Québec. Nous présentons au moins une édition régionale du *Téléjournal* dans chacune des régions que nous desservons. Cela totalise 13 éditions régionales. En information comme en culture, nos productions régionales reflètent la vie des citoyens et de leur communauté. Au total, c'est près de 60 heures de production par semaine que nous offrons en région.

Toujours en télévision, notre soutien à la production indépendante hors Québec a considérablement augmenté. En huit ans, nous avons multiplié par quatre le nombre de projets et le nombre d'heures de télévision financées par le Fonds canadien de télévision. En 2005-2006, on parle de 18 projets, pour une valeur de licence de 2,2 millions de dollars.

Avec les producteurs indépendants en région, nous avons notamment développé des documentaires et des dramatiques qui se veulent un écho des réalités et de l'imaginaire des différentes communautés.

Par exemple, il y a *FranCoeur*, une série dramatique écrite et produite en Ontario. Programmée pour une diffusion réseau à heure de grande écoute au printemps et à l'été 2005, la série accaparait en moyenne 13 p. 100 de part d'écoute.

Ensuite, il y a *Planète Belle-Baie*, un nouveau téléroman écrit par une cinéaste de Caraquet et dont l'action se déroulera dans une petite ville acadienne du Nouveau-Brunswick. Le tournage des 11 premiers épisodes a d'ailleurs commencé le 18 juin dernier.

Il y a également *Séquestrés*, une dramatique de 90 minutes écrite et produite à Winnipeg. C'est une première pour la télévision francophone au pays.

Par ailleurs, ARTV, une chaîne dont nous sommes les principaux actionnaires, consacre, en 2005-2006, 20 p. 100 de son budget aux productions régionales. *Pour l'amour du country*, un des grands succès d'écoute de la chaîne, est produit à Moncton, et d'autres projets sont en développement avec des producteurs à Toronto et à Winnipeg.

En ce qui a trait à la radio, depuis la fin des années 1990, nous avons investi en région et nous avons maintenant 20 centres régionaux de production, dont 11 desservent les communautés à l'extérieur du Québec. Sur l'ensemble des budgets de la radio dévolus

aux régions, plus des deux tiers sont consacrés aux communautés hors Québec.

À la Première Chaîne, 100 p. 100 des heures de grande écoute sont consacrées aux productions régionales. Il s'agit également de la seule radio francophone qui dispose d'une force journalistique partout au pays. Espace Musique, dont nous reparlerons un peu plus tard, est également une chaîne qui a de fortes assises en région.

Nous avons aussi une forte présence régionale sur Internet. L'information régionale, par exemple, occupe une place de choix sur le site principal de Radio-Canada.ca, un des sites médias les plus consultés au pays.

Il y a quelques années, nous avons lancé, pour l'ensemble des réseaux de CBC/Radio-Canada, des projets transculturels impliquant les médias français et anglais. Ces projets contribuent à créer des synergies et à favoriser des échanges fructueux entre les médias. Ces initiatives permettent de rapprocher les communautés et d'en faire connaître les réalités. Il s'agit d'une approche unique de diffuseur public dont nous sommes très fiers.

Je pourrais vous parler durant des heures de toutes nos initiatives en région, mais j'aimerais plutôt laisser la parole à mes collègues, qui vous parleront de deux grandes réalisations de Radio-Canada en matière de reflet régional et de contribution au développement des communautés. Vous entendrez d'abord Christiane Leblanc, première directrice d'Espace Musique.

● (0915)

Mme Christiane Leblanc (première directrice, Espace Musique, Société Radio-Canada): Merci, Sylvain.

Espace Musique a été lancée en septembre 2004 avec le mandat très clair de promouvoir la diversité musicale et de développer le talent musical canadien. Dès son lancement, la chaîne a eu un impact dans l'ensemble du pays. En effet, depuis 2002, nous avons élargi le réseau qui est devenu aujourd'hui Espace Musique avec l'inauguration d'une vingtaine de nouveaux émetteurs, ce qui fait d'Espace Musique une chaîne nationale présente dans toutes les provinces canadiennes et qui rejoint près de 91 p. 100 de la population canadienne.

Espace Musique participe activement au développement et au rayonnement de la vie musicale sous toutes ses formes et partout au pays. Nous sommes à l'origine de plusieurs initiatives d'appui à la relève, tant en chanson qu'en musique classique, et nous sommes associés à tous les grands événements musicaux au pays, que ce soit le Festival de jazz de Vancouver ou le Festival acadien de Caraquet. Chaque année, une part significative des concerts que nous enregistrons sont enregistrés en région. À titre d'exemple, cet été, plus de 70 p. 100 des 108 concerts captés par Espace Musique le seront à l'extérieur de Montréal.

Comme je le disais, la diffusion nationale d'Espace Musique nous permet de rejoindre l'ensemble des Canadiens. Par exemple, l'auditoire d'Espace Musique est composé à 30 p. 100 d'auditeurs vivant à l'extérieur du Québec et à 67 p. 100 de personnes vivant à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal. Autre fait intéressant, 27 p. 100 de l'ensemble des auditeurs d'Espace Musique partout au Canada sont des anglophones ou des allophones. C'est un bel exemple de la musique qui réussit à créer des ponts entre les différentes cultures.

M. Sylvain Lafrance: Je le disais la semaine dernière devant nos cadres qui étaient réunis pour discuter de stratégie et je le répète avec conviction aujourd'hui: pour Radio-Canada, comme diffuseur public, il est fondamental d'être présent partout sur l'ensemble du territoire. La logique est simple: un public bien informé donne de bons citoyens et il faut les informer sur tout ce qui passe au pays.

Un exemple de réussite dans le domaine de l'information est celui du Réseau de l'information. Lancé il y a 11 ans, le Réseau de l'information s'est imposé et rejoint aujourd'hui plus de 2,6 millions d'auditeurs par semaine. Avec le Réseau de l'information, nous avons réussi à créer une véritable force journalistique dans les grandes régions du pays, sur laquelle nous pouvons aujourd'hui nous appuyer pour lancer une nouvelle programmation axée sur l'information continue.

Pour vous parler davantage de ce nouveau positionnement, je cède la parole à Louis Lalande qui, avant que je lui confie, à titre de directeur général des régions, le mandat de développer une stratégie régionale, occupait le poste de directeur général de l'information pour la télévision française.

M. Louis Lalande (directeur général pour les régions, Services français, Société Radio-Canada): Merci, Sylvain.

Permettez-moi d'abord de vous expliquer brièvement le contexte dans lequel nous avons mené notre réflexion depuis environ deux ans.

D'abord, comme tout le monde, nous avons constaté que l'environnement en information a considérablement changé. Nous devons faire face à une nouvelle concurrence en télévision, mais aussi sur les nouvelles plateformes. De façon générale, on constate aujourd'hui que les citoyens ne consomment plus l'information de la même façon.

Malgré les succès d'écoute dont vous parlait Sylvain, RDI demeurerait coincé dans une logique de programmation rigide, avec des émissions régionales à heure fixe, qui ne lui permettait pas toujours de couvrir adéquatement l'actualité régionale. Ainsi, nous recevions de nombreuses plaintes en raison du fait que les émissions régionales étaient constamment interrompues afin de diffuser l'information de dernière heure, une cause de frustration justifiée pour nos téléspectateurs.

Nous souhaitons à la fois renforcer la présence régionale et développer une approche plus fluide, avec une plus grande cohérence éditoriale. La force des équipes journalistiques de RDI partout au pays fait en sorte que nous sommes le seul réseau d'information francophone capable d'offrir une couverture complète qui va du direct sur l'ensemble du territoire aux analyses et aux discussions éclairantes sur tous les aspects de la nouvelle. Le décloisonnement de nos émissions entre 6 heures et 18 heures, du lundi au vendredi, nous permettra de couvrir l'actualité de partout au pays en direct, peu importe l'heure et peu importe le lieu.

Une autre de nos forces est de pouvoir offrir un point de vue régional sur l'actualité nationale et internationale. La question du bois d'oeuvre, dossier qui a pris beaucoup d'ampleur au cours des derniers mois, constitue un bel exemple de cette force de RDI. Que ce soit en Atlantique, au Québec, en Ontario ou dans l'Ouest du pays, nos journalistes ont suivi et dressé un portrait de la situation dans leur région. Ils ont analysé la question et ses impacts avec les principaux acteurs et représentants de leur communauté.

Enfin, nous allons créer une bulletin d'information à 22 h 30 qui reprendra la une du jour des éditions régionales des téléjournaux et offrira un tour d'horizon des grands sujets d'actualité dans les différentes régions du pays.

J'aimerais terminer en rappelant que la programmation régionale est un élément fondamental de la licence que le CRTC a accordée à RDI et que nous avons toujours respecté cette obligation de produire au moins le tiers de notre programmation en contenu régional.

Pour nous, la contribution des régions sur le terrain est la clé du succès en information continue. Nous sommes convaincus que l'apport des régions sera dans cette nouvelle approche encore plus important et plus significatif.

● (0920)

M. Sylvain Lafrance Une de nos spécificités comme diffuseur public est d'être présents partout au pays et d'être partie prenante de la vie culturelle et citoyenne des communautés que nous desservons.

Comme je vous le disais plus tôt, nous voulons mettre en oeuvre une stratégie d'ensemble pour les services français portant sur notre présence en région et sur le reflet des régions sur nos antennes nationales. Il s'agit en fait d'arrimer nos stratégies et d'exprimer clairement nos objectifs et notre trajectoire.

C'est pourquoi nous avons créé une Direction générale des régions, qui sera au centre de nos décisions. Le premier mandat qui a été confié à Louis est justement de concevoir cette stratégie d'ici l'automne.

Je vous parlais également, au tout début de mon intervention, de l'environnement multi-plateformes qui nous pose de nouveaux défis, mais qui nous offre également de nouvelles occasions de nous déployer comme service public.

Pour l'avenir, dans l'univers des médias et des communications qui se dessine, il faut se fier à la sagesse de ceux et celles qui ont créé en 1936 le système canadien de radiodiffusion. Son succès s'appuie sur le principe d'équilibre entre radiodiffuseurs public et privés, et nous a permis de préserver notre identité culturelle.

Au sein de ce système, le diffuseur public doit continuer de jouer un rôle central. La force du service public doit servir de rempart contre la perte des identités culturelles et l'érosion démocratique.

Pour les Canadiens, il demeurera fondamental d'avoir accès à des médias qui les aideront à comprendre les réalités locales, régionales, nationales et internationales, peu importe que la plateforme soit traditionnelle ou émergente.

Radio-Canada continuera de relever ce défi et d'offrir aux Canadiens un service public fort et pertinent.

Voilà qui conclut notre présentation. Nous sommes prêts à répondre à toutes vos questions. Je vous remercie.

Le président: Je remercie nos trois invités de ce discours très intéressant.

Nous allons commencer un premier tour de questions. Chaque parti disposera de cinq minutes.

Monsieur Murphy.

M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Lafrance, je voudrais tout d'abord vous remercier de vos commentaires.

Je voudrais dire, au nom des gens des Maritimes, du Nouveau-Brunswick, de Moncton, des Acadiens et Acadiennes, que nous sommes ravis que la SRC soit sur la scène régionale, au Nouveau-Brunswick et dans d'autres régions.

J'aimerais faire quelques commentaires et poser quelques questions.

M. Lafrance a annoncé qu'il y aurait une restructuration des services. Nous nous inquiétons un peu, parce que dans le passé, il y a eu des périodes désagréables sur le plan des services locaux et régionaux.

Comme vous le savez, dans ma circonscription de Moncton—Riverview—Dieppe, le seul bureau d'importance de Radio-Canada est là pour les services télévisés. Comme vous l'avez souligné, il y a trois émissions importantes: *Le téléjournal/Atlantique* à 12 heures, *Le téléjournal/Atlantique* à 18 heures, ainsi que des spectacles spéciaux comme la couverture des Jeux de l'Acadie, des messes, la fête nationale du 15 août, etc.

Ce sont des émissions importantes pour notre communauté, et nous sommes tous d'accord sur cela. Cependant, il arrive fréquemment que des émissions locales soient interrompues en faveur de bulletins de nouvelles qui ne sont pas très importants pour les gens de notre région. Je vous donne des exemples précis. Le 16 janvier de cette année, il y avait une conférence de presse en direct des notaires du Québec. Ensuite, le 18 janvier, il y avait la couverture d'une conférence de presse en direct du chef du Parti québécois. Le 20 janvier, il y avait des nouvelles budgétaires de la Ville de Montréal. Ce sont des choses très importantes pour les gens du Québec, et je le comprends bien. Par contre, pour les gens de ma région, ce n'est pas assez important pour interrompre la couverture locale. Je voudrais souligner qu'il est très important de garder les bulletins de nouvelles dans ces régions pour les régions.

Quand vous parlez à propos d'un nouveau visage ou d'un nouveau niveau de service de la SRC, j'ose espérer qu'il n'y aura pas de pertes d'emplois dans la région de l'Atlantique. J'espère que vous pourrez me promettre qu'il n'y aura pas de compressions affectant les bulletins de nouvelles de l'Atlantique.

En dernier lieu, j'aimerais, si possible, qu'on me donne l'assurance qu'on ne réduira pas le temps d'antenne réservé aux nouvelles des régions. Je parle aussi au nom de mes collègues du Manitoba et des autres régions du Canada. Pouvez-vous me donner cette assurance? Cela apaiserait l'inquiétude que j'ai depuis que j'ai entendu dire qu'il y aurait une restructuration à la SRC. On sait que dans le passé, il y a eu des pertes d'emplois à Moncton dans des circonstances semblables.

Merci.

● (0925)

M. Sylvain Lafrance: Il y a eu des pertes d'emplois partout au pays dans le passé. Les compressions de 1990 ou de 1995 ont affecté tout le Canada et pas seulement Moncton.

Je tiens d'abord à préciser que la restructuration qui a été faite à Montréal n'a rien à voir avec des économies budgétaires ou quoi que ce soit du genre. Cette restructuration avait deux buts: mieux intégrer l'ensemble des services de Radio-Canada et créer une direction générale des régions, pour leur assurer une voix forte, justement.

Louis pourra peut-être donner plus de précisions après mon intervention, mais parlons des coupures des bulletins de nouvelles. Cela s'est passé à l'antenne du Réseau de l'information, ou RDI, qui est une chaîne d'information continue. Par conséquent, quand est survenu un événement particulier, on a dû diffuser la nouvelle

immédiatement, ce qui a provoqué l'interruption de certains journaux télévisés car ces bulletins, qui provenaient des régions, étaient diffusés à des heures précises.

Il faut bien comprendre que RDI diffuse la même chose partout au Canada et que RDI n'a pas de stations régionales. Il s'agit d'un réseau national pancanadien, sans fenêtre régionale. Il faut bien comprendre cela. Par conséquent, lorsque se produit un événement spécial, il y a nécessairement une interruption de la programmation régulière. Vous m'avez donné de bonnes raisons pour revoir ce qu'est RDI. Bien sûr, il s'agira toujours d'information continue. À toute heure du jour, il y aura des journalistes en place à Moncton, à Edmonton, à Vancouver, etc. afin de s'assurer de pouvoir parler en direct d'un événement et de ne pas avoir besoin d'interrompre des bulletins régionaux d'information, ce qui indisposait beaucoup l'auditoire, avec raison.

On peut vous garantir toutefois que la place réservée aux régions à l'antenne de RDI ne changera pas. Il s'agit d'une condition du CRTC.

Louis, veux-tu continuer?

M. Louis Lalonde: Il s'agit bien d'une condition du CRTC, que nous voulons respecter. Nous avons donc décidé de modifier la formule actuelle selon laquelle chaque région avait un créneau particulier à heure fixe et choisi une formule plus souple afin d'éviter ce dont vous avez parlé. S'il y a un événement d'importance imprévu, qu'il se produise au Québec ou ailleurs, on pourra en parler à l'intérieur d'un cadre de programmation souple, et on ne sera pas obligé d'interrompre une programmation déjà prévue d'avance.

Cependant, afin de nous assurer de respecter l'ensemble de nos engagements, nous avons créé un outil de mesure qui nous permettra de vérifier quotidiennement la provenance de l'ensemble de nos informations. Cela démontre le sérieux de notre approche. Nous voulons être sûrs que l'ensemble des équipes pourront, de façon hebdomadaire, faire le bilan du nombre d'éléments et du temps qui sera consacré à l'information régionale.

● (0930)

M. Sylvain Lafrance: J'aimerais revenir à la question des compressions budgétaires. Il n'y aura pas de compressions budgétaires. En passant, Radio-Canada est une organisation où travaillent environ 10 000 personnes. Chaque année, des gens partent et d'autres arrivent.

Néanmoins, le projet de RDI ne prévoit aucune compression budgétaire ou de personnel, dans aucune des régions.

Le président: Monsieur Murphy, votre période de sept minutes est terminée.

La parole est à Mme Barbot.

Mme Vivian Barbot (Papineau, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour. Je vous remercie beaucoup d'être venus nous rencontrer. Je suis une fervente auditrice de Radio-Canada. Je dirais même que j'en suis une adepte inconditionnelle, surtout de la radio, beaucoup plus que de la télévision. Cela permet quand même de voir un peu ce qui ce fait. À partir de votre présentation et aussi de ce qu'on entend, on peut conclure que la radio a un niveau de pénétration beaucoup plus élevé que celui de la télévision. Les gens se plaignent beaucoup du fait que la télévision n'arrive pas à rendre les mêmes dimensions que la radio, et c'est vraiment dommage.

Tout d'abord, je suis un peu surprise de ce que vous avez dit de la chaîne multilingue. Est-il bien question de Radio-Canada International?

M. Sylvain Lafrance: Nous créons une programmation spéciale de Radio-Canada International pour le Canada, pour une raison toute simple. Radio-Canada International produit des émissions en neuf langues. Il est question, essentiellement, de culture et de démocratie au Canada, et on diffuse cela à l'étranger. Par contre, lorsqu'on considère aujourd'hui la situation de l'immigration au Canada, on constate que 36 p. 100 des nouveaux arrivants ne parlent ni le français ni l'anglais. Pouvoir dire ce qui se passe au Canada en chinois ou en arabe, par exemple, constituerait un outil d'accueil extraordinaire. On a donc choisi d'offrir le service satellitaire par Internet à l'automne. Ce n'est que le début de ce service que l'on veut offrir aux nouveaux arrivants. Je pense que le service public a une responsabilité en matière de regroupement des citoyens et doit encourager la cohabitation culturelle des êtres humains.

Nous croyons qu'il serait extraordinaire de diffuser ces émissions au Canada, compte tenu du nombre de personnes qui ne parlent que le mandarin dans la région de Vancouver, par exemple. Nous produisons déjà des émissions en mandarin qui parlent du Canada. Nous voulons que cela soit disponible au Canada.

Mme Vivian Barbot: Je poursuis ma pensée. Je trouve que c'est un peu paradoxal, parce que vous parlez aussi d'intégration. Quand on parle de la question des langues, soit du français et de l'anglais, on a de la difficulté à les faire coexister équitablement sur le territoire canadien.

Dans mon comté, il existe 136 langues. Si on voulait parler à chacun dans sa langue d'origine, on ne s'en sortirait jamais. Alors, on essaie désespérément d'amener les gens à parler la langue de la majorité.

Je me demande si l'intégration doit se faire à quelque chose qui est commun. Selon ce que je comprends, vous voulez diffuser dans leurs langues d'origine la manière de faire ici, et non pas partager avec ces gens une compréhension de l'outil essentiel pour leur intégration.

M. Sylvain Lafrance: Je pense qu'on a le même objectif. Cette radio est conçue spécialement pour les nouveaux arrivants. Lorsqu'elle arrivera ici, une personne qui parle le chinois, l'arabe ou le russe apprendra de quelle façon on arrive au Canada et de quelle façon fonctionnent les systèmes démocratique et culturel. On fait cela dans le but de garder ces gens dans notre système, que ce soit en français ou en anglais. Ce sera une chaîne multilingue. On ne peut penser qu'une personne de langue chinoise qui débarque à Vancouver écoutera cette radio pendant 15 ans, parce qu'elle entendrait toujours la même chose, soit de quelle façon on arrive au Canada.

Il s'agit vraiment d'une station d'accueil, pour amener ensuite les nouveaux arrivants à écouter les services de Radio-Canada en français et en anglais, partout au pays. Nous voulons que ce soit une radio de transition pour accueillir les nouveaux arrivants, et non pas pour l'ensemble des allophones du pays.

Mme Vivian Barbot: Je vais essayer de l'écouter, parce que je doute beaucoup que cela permette d'atteindre le but visé. Il faudrait que les sujets soient très restreints. On peut décider qu'on est un nouvel arrivant 10 ans après être débarqué au pays.

Donc, cela peut encore passer, dans la mesure où les sujets traités sont vraiment spécifiques aux besoins des gens qui arrivent.

L'autre élément est que je ne comprends pas de quelle façon cela peut aider les francophones.

M. Sylvain Lafrance: Quand on rencontre les francophones d'Edmonton, de Vancouver ou de Toronto, particulièrement, on voit maintenant beaucoup moins de Blancs catholiques de la vallée du Saint-Laurent. Il y a beaucoup de gens qui viennent de partout au monde, qui vivent à Toronto et qui s'intègrent à la communauté francophone, parce qu'ils viennent d'un pays africain ou du Maghreb où on parle déjà le français. Pour les communautés francophones, il s'agit d'un enjeu important, parce qu'elles voudraient que les immigrants apprennent le français et comprennent qu'on peut vivre en français au Canada.

On peut accueillir des immigrants dans leur langue et leur dire que nous offrons des services en français, que des choses se passent en français à Toronto. On peut les encourager à y participer et à continuer de vivre une vie francophone à Toronto ou à Vancouver.

Ce sont des demandes qui sont fréquemment formulées. Quand on visite les communautés francophones, particulièrement à l'ouest d'Ottawa, on nous demande souvent de quelle façon on peut offrir des services aux immigrants. Parfois, cela contribue à une augmentation du nombre de francophones dans une région.

● (0935)

Mme Vivian Barbot: Ce volet faisait-il partie du mandat de Radio-Canada, ou s'il s'est ajouté en raison des nouveaux besoins? Il y a beaucoup de groupes qui s'occupent d'accueil et d'intégration. Cela me surprend, dans la mesure où le mandat premier est de promouvoir les deux langues officielles. C'est un volet complètement différent.

M. Sylvain Lafrance: Radio-Canada International existe depuis 60 ans. Aujourd'hui, on offre simplement ces émissions aux Canadiens, parce qu'on pense que c'est un outil utile. De toute façon, puisque tous les Canadiens ont payé pour faire concevoir des émissions en neuf langues, le fait de les offrir aux Canadiens nous semble logique, surtout quand on regarde la démographie canadienne. C'est simplement cela. Il ne faut pas le voir pour plus que ce ne l'est en réalité.

Mme Vivian Barbot: Vous avez parlé de la concurrence à plusieurs reprises. Vous avez aussi parlé de la personnalité dont les stations concurrentes essaient de se doter et de la personnalité de Radio-Canada.

Selon vous, quelle est la différence entre la programmation des télévisions et radios commerciales et celle de Radio-Canada? On reproche souvent à Radio-Canada de ressembler de plus en plus aux autres.

M. Sylvain Lafrance: Les deux ne se ressemblent pas tant. Le premier moteur de nos décisions, c'est la mission de Radio-Canada; ce n'est pas le profit. Cela change absolument tout. La radio de Radio-Canada est un bel exemple. Quarante-deux heures de la grille de télévision de Radio-Canada sont des émissions d'information. Il n'y a pas une station privée qui fait cela. On a des émissions scientifiques, religieuses et régionales en provenance de partout. Aucune station privée ne fait cela. On diffuse de grandes dramatiques canadiennes, plus que n'importe quel autre réseau. On a des nouvelles de partout au Canada. Quand on analyse le marché francophone, on constate que c'est une télévision féroce différente de TVA ou de TQS.

Dans certains types d'émissions, comme les émissions de variétés, par exemple, il peut y avoir certains recoupements. Toutefois — je suis nouveau dans le domaine de la télévision, je viens de la radio —, je suis convaincu que la grande majorité de notre grille de télé est une vraie grille de service public, qui fait de la démocratie et de la culture sa première force de décision. C'est important.

Quand on fait l'analyse de toute la grille et qu'on la compare à celle de TQS, de TVA ou de n'importe quelle autre chaîne de télé, on constate que c'est vraiment une télévision différente sous plusieurs aspects.

Le président: Merci, monsieur Lafrance et madame Barbot. Monsieur Godin, avez-vous des questions à poser?

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Je désire vous souhaiter la bienvenue et vous féliciter de vos nouvelles responsabilités. Les responsabilités viennent avec d'autres choses.

Personnellement, je dirai que Radio-Canada est notre télévision. Cela me fait de la peine d'entendre parler de Radio-Canada et des régions, parce qu'on a vraiment l'impression que Radio-Canada, c'est Radio-Montréal, et que le reste du Canada est formé de régions. On dirait qu'on fait une différence. Vous dites que Radio-Canada a fait ceci ou cela dans les régions. Quand vous parlez du Nouveau-Brunswick, qui est une province qui compte 250 000 Acadiens, vous en parlez comme d'une région.

M. Sylvain Lafrance: Si vous me permettez un commentaire, je dirais que c'est aussi le cas de Montréal.

M. Yvon Godin: Montréal est une région bien desservie.

Je regrette que RDI ait changé sa programmation et annulé l'émission *L'Atlantique en direct*, qui était diffusée de 12 h 15 à 13 h. On s'est plaint énormément.

RDI est un réseau national, pas régional, et on a interrompu la diffusion des nouvelles de l'Atlantique quand le chef péquiste a voulu féliciter Stéphane Bergeron pour son élection. Il y a eu des élections chez nous. Pourtant, Radio-Canada n'a jamais interrompu les nouvelles au Québec pour féliciter un politicien qui avait été élu au Nouveau-Brunswick ou au Manitoba. On a interrompu les nouvelles de l'Atlantique parce que M. Parizeau, avec tout le respect que je lui dois, a félicité Stephen Harper pour avoir été élu.

Maintenant que vous avez abandonné l'émission *L'Atlantique en direct*, ma crainte est qu'on n'ose plus se plaindre de peur de se faire enlever nos émissions.

• (0940)

M. Sylvain Lafrance: J'ai presque envie de dire que vous avez raison.

M. Yvon Godin: Comme j'ai raison, je passerai tout de suite à ma deuxième question.

M. Sylvain Lafrance: J'ai été directeur de la production régionale pendant plusieurs années. À Moncton, par exemple, j'ai souvent dit qu'il fallait trouver des solutions à cette situation.

Il y a quand même une difficulté relativement à la démographie du Canada français. Il y a environ trois millions de personnes qui vivent à Montréal, et on ne peut le nier. À Montréal, il y a une forte concentration d'artistes, de comédiens, de créateurs et de maisons de production indépendantes. Cela fait partie de la réalité démographique francophone.

Le rôle du service public est de répartir la richesse et de redistribuer la création dans les régions. Selon les chiffres, on investit beaucoup plus dans les régions que leur poids démographique réel. Je ne veux pas dire qu'il faut faire autrement. Je dis simplement qu'on le fait. C'est certain qu'il y a une difficulté très complexe à gérer.

Quand je vais à Caraquet, les gens disent qu'à Moncton, on ne parle que de Moncton. C'est vrai qu'à la radio de Moncton, on parle plus souvent de Moncton que de Caraquet ou Bathurst. Les gens de la Nouvelle-Écosse disent qu'on ne parle pas assez d'eux au Nouveau-Brunswick. C'est quelque chose qu'on essaie de gérer. Par exemple, on a augmenté le nombre de reportages en provenance de l'ensemble du pays dans nos bulletins majeurs à la radio. Depuis cinq ans, on les a beaucoup augmentés. En télévision, on en fait passablement. Louis a sans doute des chiffres à ce sujet.

Je suis d'accord avec vous qu'il faut améliorer nos performances à cet égard. En même temps, vous devez reconnaître qu'il y a une difficulté propre au Canada français: beaucoup de comédiens de souche acadienne vivent à Montréal et y font carrière.

M. Yvon Godin: Monsieur le président, c'est bien beau tout ça, mais j'ai déjà soulevé ce point au comité, et M. Rabinovitch était présent.

Au Sommet de la Francophonie qui a eu lieu à Moncton, 54 pays étaient présents, dont deux à titre d'observateurs. Parce que Mme Pagé donnait une conférence de presse après avoir été acquittée de l'accusation d'avoir pris des gants dans un magasin, vous avez interrompu la diffusion du Sommet de la Francophonie. C'est totalement inadmissible. Quelqu'un devrait se faire taper sur les doigts à Montréal quand il touche l'interrupteur.

C'est Radio-Canada. Ce n'est pas Radio-Montréal. On paie nos taxes et cette radio appartient à tout le pays. Comme francophones hors Montréal ou Québec, comme francophones du Canada, on se sent insultés par notre chaîne de télévision.

M. Sylvain Lafrance: Louis est allé plus loin que de taper sur les doigts. Il a changé complètement la logique de RDI.

On fait quelque chose de compliqué. C'est une chaîne d'information continue et il faut donner l'information rapidement. Il faut parfois se demander si on va transmettre l'information rapidement et si on va interrompre d'autres émissions pour ce faire. Ce sont toujours des choix très difficiles, même dans le cas de l'information internationale.

M. Louis Lalande: Je vais vous replacer dans le contexte des plateformes et des antennes. L'auditeur francophone, qu'il soit de la région de l'Atlantique ou de l'Ouest, doit être desservi. Voilà le défi à relever et je pense que nous sommes sur la bonne voie. L'action ne se passe plus à un seul endroit et sur une seule chaîne. RDI est une chaîne nationale ouverte en permanence qui fonctionne sans fuseaux horaires ni distribution régionale.

Vous avez raison. Il y a eu des coupures et c'est la raison pour laquelle nous avons changé notre mode de fonctionnement. On ne peut programmer une chaîne comme RDI de la même façon qu'on programme la chaîne principale.

Prenons l'exemple d'un auditeur francophone qui se réveille le matin. Il écoute une émission de radio régionale de très haute qualité dans tous les marchés au pays. Poursuivons dans les Maritimes. Si l'auditeur décide d'écouter RDI, il aura — comme cela est déjà commencé car on se prépare à la transition — accès maintenant, presque quotidiennement, à un reporter à Moncton ou à Halifax, parce qu'il y a une heure non pas de retard, mais d'avance. Dorénavant, plutôt que d'être confiné dans un bloc à 10 h 30 ou à 11 heures le matin, le reporter prendra vraiment part à la description de l'actualité du pays. C'est nouveau et c'est important.

À midi, on diffuse une demi-heure d'information complètement régionale à la radio et à la télé. À 18 heures, on diffuse des bulletins complets sur la chaîne principale et à la radio. *Le téléjournal/Atlantique* est le bulletin le plus autonome qui reflète le mieux l'actualité pendant une heure et avec les plus grands moyens, à un moment de la journée où les gens s'informent le plus. Ensuite, il y a *Le téléjournal*. Ce sont là de grands rendez-vous.

Entre-temps, RDI diffuse l'actualité où qu'elle soit et il peut la suivre avec l'ensemble des gens. C'est un défi formidable et les équipes régionales qu'on a rencontrées, qui disaient se sentir confinées dans une logique de programmation alors qu'elles avaient plutôt le goût d'explorer d'autres avenues, nous incitent à relever ce défi.

Quand un événement a lieu à Moncton, il est important qu'il soit diffusé à 7 heures, 8 heures ou 9 heures le matin, ou dès qu'il se produit. Il devrait en être de même dans l'Ouest. C'est de cette façon qu'on peut compléter et compléter l'information des grands bulletins et avancer.

On avance, mais on est dans une période de transition. Les plateformes sont nouvelles aussi pour moi. Par comparaison à l'ensemble de l'offre actuelle, je trouve qu'il s'agit d'une offre franchement améliorée. Les gens aiment et croient en Radio-Canada. On a commencé avec 17 sites régionaux sur le web. Quel est le média actuellement qui investit autant en région pour compléter l'offre d'information régionale?

• (0945)

Le président: Comme M. Godin n'a pas d'autres questions, nous allons passer à M. Petit.

M. Daniel Petit (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur Lafrance, monsieur Lalande et madame Leblanc, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation. J'ai une question à vous poser, mais je vais d'abord faire un bref exposé.

Je viens de la région de Québec et, comme mes collègues Murphy et Godin, je trouve que vous avez « montré » Radio-Canada. Je vais m'expliquer en traitant de deux points.

D'abord, vous avez été incapables de couvrir un scandale qui a eu lieu dans la région de Québec. En effet, il y a eu pendant deux ans un scandale concernant la prostitution. Ce n'est qu'à partir du moment où cette nouvelle a été abondamment diffusée à la radio que Radio-Canada a commencé à la couvrir, à la radio comme à la télévision. Pourtant, cette situation a duré deux ans.

Ensuite, je dois dire que quelque chose m'irrite à propos de RDI. Certains de vos journalistes n'expriment qu'une seule idée. Par exemple, si la journaliste Joyce Napier fait un reportage à partir de Washington, sa position est toujours anti-Bush. Aucune autre version des faits n'est présentée. Si je désire en obtenir une, je dois écouter les postes américains. Si je passe à un autre poste et que l'on traite de l'Irak, les méchants sont toujours les Américains. Je n'ai jamais accès à un autre point de vue. Cela devient fatigant. Vous nous considérez comme des personnes qui doivent absorber vos idées.

La ville de Québec est devenue une région. Les villes de MM. Murphy et Godin sont dans cette situation également. C'est comme si vous tentiez de nous faire avaler les idées qui sont à votre programme. Je trouve cela très irritant. Je suis obligé d'écouter les postes anglais pour connaître l'autre version. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

• (0950)

M. Sylvain Lafrance: D'abord, en ce qui concerne cette affaire de prostitution à Québec, je suis surpris de ce que vous avancez. Je n'ai pas toujours vécu dans la région de Montréal, mais j'y vis maintenant, et j'ai beaucoup entendu parler de cette histoire. C'est donc que des médias en ont parlé. J'écoute beaucoup Radio-Canada, et je vous dirais que le matin même de l'arrestation du premier suspect, la radio et la télévision de Montréal ont largement couvert ces événements.

Je suis donc un peu surpris de vous entendre dire qu'on n'a pas traité de cette question pendant deux ans. Je pourrais vous parler abondamment du scandale de la prostitution à Québec. Je vis à Montréal, et c'est de là que me viennent mes informations. On a même diffusé des émissions d'affaires publiques, des débats et des tribunes téléphoniques sur cette question. Bref, selon moi, on l'a beaucoup couverte.

Pour ce qui est de savoir si Radio-Canada est de gauche ou de droite, souverainiste ou fédéraliste, je dirai que cela fait toujours l'objet d'un débat. Néanmoins, chaque fois qu'on a étudié ces questions objectivement, en considérant l'ensemble des voix qui s'expriment sur les ondes de cette radio et de cette télévision, on a conclu que l'approche de Radio-Canada était objective et que ses journalistes étaient très compétents.

On peut dire, si on parle de suggestivité, que certaines positions sont plus à gauche qu'à droite. Pour ma part, je crois qu'à Radio-Canada, il y a des gens de toutes les tendances. Cependant, on doit s'assurer qu'à l'antenne, ces gens permettent à toutes les idées de s'exprimer, de sorte que l'ensemble des événements puissent être couverts et que tous les débats de société puissent être entendus. À Radio-Canada, bien peu d'idées sont rejetées. Du moins, pratiquement aucun exemple ne me vient à l'esprit. Je ne sais pas si un correspondant en particulier a pu vous sembler anti-Bush. Quoi qu'il en soit, je crois que dans leur ensemble, les débats diffusés à Radio-Canada se fondent sur de l'information de qualité. Je serais très inquiet si je pensais le contraire.

M. Lalande voudra peut-être ajouter quelques détails.

M. Louis Lalande: Je voudrais renchérir en précisant que chaque fois qu'une étude objective est réalisée, c'est en effet la conclusion à laquelle on en vient. Bien sûr, notre monde se situe dans l'instantané, dans l'impression du moment, et c'est toujours dangereux. Je crois qu'à cet égard, il faut toujours être aux aguets.

J'écoute beaucoup la télévision américaine, et je peux vous dire une chose: en ce qui concerne l'information, je suis particulièrement fier de ce que nous faisons au Canada, à Radio-Canada, à RDI et à la Première Chaîne. Je travaille pour la télévision depuis 1976, et à cette époque, la référence en matière d'information était les Américains. Je regrette de le dire, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les Américains et les Européens observent la façon dont nous composons avec la dynamique de l'instantané. Ils trouvent que globalement, notre approche est équilibrée et objective, ce qui n'est jamais simple à réaliser. Il n'empêche que nous travaillons de façon acharnée à relever ce défi quotidien.

M. Sylvain Lafrance: J'ajouterais, monsieur Petit, que la politique journalistique de Radio-Canada est sans doute l'une des plus structurées et des plus sévères au pays. Dans le monde entier, on considère généralement que cette politique constitue un exemple en matière d'intégrité journalistique. Je pense vraiment qu'elle est objectivement bonne. Il est beaucoup question du reflet des différentes opinions. Ce débat n'est nulle part plus intense que chez nous, à l'interne. En matière d'information, rien n'est fait à la légère chez nous. Nos journalistes et nos rédacteurs en chef débattent de chacun des grands enjeux. À chaque grand moment de la vie démocratique canadienne — je pense notamment aux élections fédérales ou provinciales —, on a en place des comités de citoyens, des firmes externes de vérification, des systèmes de calcul, qui constituent des instruments démontrant l'objectivité de Radio-Canada. L'objectivité fait partie de l'ADN de Radio-Canada; c'est sa principale force. On est souvent critiqués. Souvent les souverainistes accusent RDI de mettre des drapeaux du Canada partout et les fédéralistes accusent RDI d'être truffé de souverainistes. La vérité est que toutes les opinions sont entendues à RDI, au cours de nos bulletins d'information et de nos débats. Toutes nos mesures objectives démontrent cela.

M. Daniel Petit: J'aimerais vous poser une dernière question, monsieur Lafrance. Je trouve que le contenant est excellent, je ne le critique pas. Vous représentez le contenant. Cependant, je vous parle du contenu. Vous ne représentez pas le contenu, vous essayez de le véhiculer. Je vous mets au défi: fermez votre poste de télévision et tâchez d'écouter Mme Napier. Vous ne l'entendrez pas. Cependant, vous pouvez gager qu'elle dit du mal de M. Bush. Ensuite, ouvrez votre téléviseur et c'est ce que vous entendrez. C'est pourquoi je prétends que ce que vous dites n'est pas tout à fait exact. Je l'écoute. Je ne sais pas si vous écoutez votre télévision, mais je l'écoute et ce n'est pas tout à fait cela. En ce qui a trait au contenant, je le trouve

excellent, mais le contenu pose problème. J'ai l'impression d'être en région, tout comme M. Godin et M. Murphy. C'est le problème. Je ne cherche pas à vous critiquer, car nous sommes ici pour échanger. Vous avez un problème de ce côté. Je voulais attirer votre attention sur cela.

• (0955)

M. Sylvain Lafrance: Je serai bref. Vous avez dit que vous aviez l'impression d'être en région alors que vous êtes à Québec. Si vous viviez à Longueuil, vous trouveriez sans doute qu'on ne parle pas beaucoup de vous non plus. Certains quartiers de Montréal comptent 300 000 habitants, et on n'en parle pas beaucoup non plus. La télévision est un médium qui ne peut parler de toutes les régions, même de celles de Montréal ou de Longueuil. Entendez-vous souvent parler de Longueuil? Beaucoup de gens y vivent, pourtant. Cette question n'est pas simple. J'aimerais qu'on reconnaisse les efforts que nous faisons pour améliorer la situation et qu'on admette que cette problématique n'est pas simple.

Est-on anti-Bush ou non? Je suis convaincu que nous avons un objectif. Les voix que l'on a entendues chez nous constituaient généralement le reflet de l'opinion canadienne sur ce sujet. Radio-Canada est une entreprise canadienne. Je pense que nos employés ont été objectifs et que tout est objectif. Je pense que si on a perçu que Radio-Canada était opposé à M. Bush, c'est parce que les voix qui s'exprimaient au Canada l'étaient. Nous ne sommes que le reflet de ce qui se passe au Canada. Nous ne sommes pas autre chose.

Le président: Merci, monsieur Lafrance.

Le premier tour est terminé. Les questions et les réponses ont été très intéressantes.

Nous entamons le deuxième tour, où chacun dispose de cinq minutes. On commence avec M. D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, monsieur le président.

Dans un premier temps, je voudrais faire un petit commentaire. Je comprends bien que nos amis conservateurs sont pro-Bush et qu'ils veulent bien vivre avec cette idée. Par contre, la réalité est que Radio-Canada est une radio canadienne et que si on veut vraiment respecter les Canadiens, ce n'est certainement pas en défendant George Bush qu'on va le faire.

Revenons à Radio-Canada. Monsieur Lafrance et monsieur Lalande, je crois que la situation dont on a fait état est assez commune. Comme je vous le disais tout à l'heure, je viens du Nouveau-Brunswick. Je sais que vous voulez offrir une certaine flexibilité et qu'il y a trois millions de francophones à Montréal, mais il faut essayer de faire appel à une certaine logique, ce qui est parfois difficile.

Quand on écoute *Le téléjournal midi/Atlantique* à RDI, il arrive qu'on interrompe l'émission en cours parce qu'il y a une inondation sur l'autoroute 40. Pendant une heure, on essaie de comprendre pourquoi les égouts pluviaux n'ont pu absorber l'eau. Évidemment, cela vous fait sourire. La réalité est que, même si on en parle pendant 24 heures, on ne connaîtra pas davantage la raison de cette inondation. Lorsqu'on écoute cette émission en Atlantique, il est 12 heures. Même si on attendait 15 ou 20 minutes pour diffuser une émission spéciale sur les raisons pour lesquelles les égouts pluviaux sur l'autoroute 40 n'ont pu absorber l'eau, cela ne changerait pas grand-chose. C'est bien de transmettre l'information à la population, mais le citoyen qui est au volant de sa voiture ne pourra pas savoir que l'autoroute 40 est congestionnée sauf s'il écoute la radio.

Vous êtes peut-être en train de faire des modifications pour être plus flexibles, mais il faut se souvenir qu'il y a déjà eu des situations semblables. Donc, vous devez comprendre que nous sommes réticents et que nous nous demandons si la situation va vraiment s'améliorer. Vous dites que la situation va s'améliorer et que c'est déjà commencé, mais dites-vous qu'on est un peu comme un chat échaudé qui craint l'eau froide présentement.

En ce qui concerne les bulletins de nouvelles, c'est toujours une question de coût. C'est toujours une question de savoir si on a le budget requis ou pas. Lorsqu'il y a une nouvelle qui provient de l'Atlantique, elle est déjà faite. Pourquoi une nouvelle de l'Atlantique ne pourrait-elle pas passer, une fois de temps en temps, au bulletin national, où on serait en mesure de se reconnaître? On annoncerait à la population francophone du pays ce qui se passe en Atlantique ou au Manitoba. Même si ce n'était qu'une nouvelle de temps en temps, on sentirait bien davantage que RDI est aussi notre réseau. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

Ma dernière question concerne la radio. Dans ma circonscription, il y a encore des régions où on n'a accès qu'à la bande AM. Par contre, il y en a d'autres où on a accès à la bande FM. Dans les régions qui ont accès à la bande AM, bien souvent, il est impossible de capter la bande FM. Est-ce que vous faites des révisions de temps en temps pour voir si on peut capter partout la radio de Radio-Canada ou si on doit améliorer des systèmes qui ne sont pas efficaces?

• (1000)

M. Sylvain Lafrance: Je vais vous répondre rapidement, puis je céderai peut-être la parole à mes collaborateurs.

Sur la question du chat échaudé, monsieur D'Amours, votre préoccupation est légitime. Je reconnais que nous n'avons pas toujours été parfaits à cet égard. Il est normal que les gens exigent davantage de Radio-Canada en région, et cela ne me déçoit jamais. Je suis content quand les gens veulent voir davantage Radio-Canada. Je parlais plus tôt des productions indépendantes, qu'on a améliorées depuis cinq ans. La nouvelle version de RDI aidera, de même que la place plus importante qui est faite aux régions sur les bulletins de nouvelles radio. Tout cela démontre que nous sommes soucieux de cela. Nous essayons vraiment de trouver la solution, l'équilibre qui ferait que tout le monde se reconnaîtrait.

Comme nous le disions plus tôt, en radio, 100 p. 100 des heures de grande écoute sont consacrées aux émissions locales. Par conséquent, quand les régions nous demandent de diffuser une de leurs émissions aux heures de grande écoute sur le plan national, nous le leur refusons parce que chez eux, toutes les heures de grande écoute sont consacrées aux émissions locales. Si nous diffusons une émission de l'Atlantique au réseau national, on va réduire le nombre d'heures de grande écoute régionales des autres régions. C'est une

radio qui a un très fort enracinement régional. Il faut aussi voir que nos services sont un peu complémentaires. Radio-Canada ne peut pas être tout pour tout le monde, à moins de le faire sur l'ensemble des plateformes. On peut être tout pour pas mal de gens, cependant, parce qu'on réussit à faire beaucoup d'heures d'émissions dans chacune des régions du pays sur plusieurs plateformes. Je trouve légitime qu'on s'inquiète de cela et je ne m'en offusque pas.

Concernant la carence, je dirai une seule chose. Nous avons parfois fait preuve d'un excès d'enthousiasme pour les émissions spéciales, et nous le reconnaissons nous-mêmes. Parce que la nouvelle était nouvelle, nous nous disions que nous allions la passer vite. Je ne vous dirai pas que les tuyaux de la 40 étaient une nouvelle d'importance nationale urgente. Il arrive qu'il y ait des excès. Nous sommes en train d'y réfléchir dans le cadre du repositionnement de RDI. Les gens de RDI en sont conscients et ils veulent y réfléchir.

En ce qui a trait à la radio et aux fréquences, nous avons apporté beaucoup d'améliorations. Notamment, Espace Musique a été étendu à tout le pays, comme nous le mentionnions. Jusqu'à il y a trois ans, Espace Musique s'appelait la Chaîne culturelle et celle-ci n'était diffusée que dans une partie du Québec et dans la ville de Toronto. Maintenant, Espace Musique est diffusé dans tout le pays.

En ce qui concerne la Première Chaîne, elle est disponible pour 98 p. 100 des Canadiens. Je pense que la très grande majorité de nos émetteurs sont bons. Si un jour vous roulez en voiture et que cela ne va pas, appelez-moi, et je serai content de m'en occuper. Il reste des zones difficiles, parce qu'il y a une rareté de fréquences FM dans certaines régions, mais nous essayons toujours d'améliorer les choses. Nous voulons que ce soit disponible à 100 p. 100 des Canadiens.

Le président: Merci, monsieur Lafrance.

Madame Boucher.

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC): On a parlé de la restructuration de RDI. J'aimerais savoir quel sera le coût cette restructuration et quel effet elle pourra avoir sur les réseaux télévisuels en région. Est-ce que cela peut améliorer ou affecter négativement la production télévisuelle?

M. Sylvain Lafrance: Je vais laisser Louis répondre. Je veux simplement vous dire qu'il n'y a pas de coût dans la mesure où cela se fait dans le cadre des budgets actuels du service de l'information. Nous pensons que cela améliorera la situation. Louis peut vous expliquer la façon dont cela se fait, ainsi que l'ensemble de notre présence en région.

M. Louis Lalande: En ce qui a trait aux coûts, cette restructuration se fait à même l'enveloppe d'investissement pour RDI. Elle amènera une meilleure synergie avec l'ensemble des autres ressources de Radio-Canada en région, que ce soit en radio ou en télévision. Il est important de revenir à la logique que nous avions auparavant.

Je suis particulièrement sensible à ce que M. Godin, je crois, a soulevé, à savoir qu'on traite les régions comme des régions et les réseaux comme un réseau. Au fond, ce n'est pas ce que nous faisons. Ce qui nous distingue, c'est que nous avons un réseau composé de régions. Comment pouvons-nous articuler une programmation et une dynamique qui fassent en sorte que les gens seront en constante évolution et en constante prise avec les défis de l'actualité? La dynamique consiste à avoir un heureux mélange d'informations et de programmation d'intérêt national, d'intérêt régional et d'intérêt régional d'importance nationale, et de faire en sorte que cela ait une répercussion sur l'ensemble des plateformes principales en radio, en télévision ou sur le web.

•(1005)

Mme Sylvie Boucher: Quel est le pourcentage des nouvelles qui viennent du Québec et des régions? Je suis francophone, je demeure dans la ville de Québec et j'ai été la première déçue de ne plus avoir *L'Atlantique en direct*, parce que cela me connectait avec la réalité francophone d'une province autre que le Québec. Il y a, partout au pays, des communautés francophones qu'on connaît mal parce qu'on n'a pas de nouvelles d'elles. M. Simard est francophone, mais je suis moins connectée parce que j'ai moins de nouvelles de sa région. Cela peut aider les francophones de tout le pays à comprendre ce qui se passe dans leur propre pays, chez les francophones hors Québec.

M. Sylvain Lafrance: La réalité est que l'ensemble des régions font partie du pays. Lorsqu'il se passe quelque chose en Atlantique, ce n'est pas à 13 heures, à 15 heures ou à 22 heures que nous le présentons, mais au moment où cela se passe. RDI est une chaîne d'information continue, et toutes les régions doivent avoir une présence sur RDI. En termes de durée, ce sera la même chose, mais lorsque vous écouterez RDI, vous aurez le portrait de tout ce qui se passe au pays. Nous ne diviserons pas le pays en tranches pour dire qu'à telle heure, on aura les nouvelles de l'Atlantique, qu'à telle autre heure, on aura les nouvelles de l'Ouest, etc. Cela me semble refléter d'abord et avant tout la nature de l'information continue.

Quand Bernard Lord ou un autre premier ministre annonce quelque chose, cela se passe à ce moment précis, et non à l'heure où nous décidons de le diffuser. Telle est la logique de l'information continue, et cela me semble correspondre tout à fait à ce que j'entends.

M. Louis Lalonde: Nous avons toutes les raisons de croire que cela fonctionnera bien parce que nous faisons des répétitions sur papier depuis déjà quelques mois. Nous avons des exemples concrets. Lorsque nous traitons correctement de la question du bois d'oeuvre, au moment où les choses se passent, cela a forcément une incidence sur ce que vous allez voir au *Téléjournal*. Comme on l'a vu au *Téléjournal*, lorsqu'on apprend que la question du bois d'oeuvre est réglée, c'est grâce aux topes qui viennent du Nord de l'Ontario ou de l'Ouest, parce que les équipes étaient sur le terrain et s'en occupaient au fur et à mesure des développements. Il y a là un effet de complémentarité qui m'encourage beaucoup.

Le président: Merci, madame Boucher et monsieur Lafrance.

Madame Freeman.

Mme Carole Freeman (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Bonjour et merci de comparaître devant nous aujourd'hui.

Je suis de la région de Montréal, mais beaucoup des membres de ma famille habitent dans les régions. Je connais leur énorme frustration et ce sentiment qu'ils ont de ne pas exister et de ne pas être reconnus.

En ce qui a trait au financement, on voit que 31 p. 100 des dépenses de la SRC, c'est-à-dire 533 millions de dollars, sont affectées à la télévision et à la radio françaises. Également, il y a 121 millions de dollars qui sont consacrés aux chaînes spécialisées.

Pouvez-vous me dire quelle est la proportion affectée au Québec et quelle est celle affectée à l'extérieur du Québec?

M. Sylvain Lafrance: Nous avons mentionné des chiffres tout à l'heure, mais il est difficile de donner les proportions exactes puisque nous n'avons pas un budget pour le Québec et un budget pour les provinces hors Québec. Nous avons un budget global, qui est réparti par province et ensuite par station.

Mme Carole Freeman: Les stations à l'extérieur du Québec doivent se sentir...

M. Sylvain Lafrance: En télévision, 60 p. 100 des dépenses régionales sont faites à l'extérieur du Québec.

M. Louis Lalonde: Cela ne comprend pas les investissements de RDI, qui a investi près de 6 millions de dollars en région. Donc, si on ajoute ces 60 p. 100 à la portion de RDI, puisqu'on doit faire une comptabilité séparée pour RDI, on arrive à une somme assez importante.

•(1010)

M. Sylvain Lafrance: Il faut comprendre qu'il y a plus d'argent hors Québec puisque la majorité des stations, autant en télévision qu'en radio, sont à l'extérieur du Québec. C'est le cas de la majorité des émetteurs d'Espace Musique. Cet été, 70 p. 100 de la production musicale sera faite en région, c'est-à-dire hors Montréal et non hors Québec. Cela représente d'importants investissements parce que nous avons des stations dans plusieurs grandes villes à l'extérieur du Québec. C'est la raison pour laquelle 60 p. 100 des dépenses régionales de la télévision sont faites à l'extérieur du Québec.

Mme Carole Freeman: Bien sûr, il est beaucoup plus facile, au niveau de la radiophonie, de s'étendre partout. Dans le cas de la télévision, c'est un peu plus complexe. De quelle façon comptez-vous pallier cette difficulté?

M. Sylvain Lafrance: Je mentionnais tout à l'heure qu'au cours des dernières années, nous avons multiplié par quatre le nombre de productions. Nous avons une dramatique en production au Nouveau-Brunswick. Nous avons un film en production à Winnipeg. Il faut comprendre qu'encore là, nous nous heurtons à une réalité. Si je ne me trompe pas, 130 des 140 maisons de production francophones au Canada sont à Montréal. Il y a donc là une réalité démographique.

Cela dit, la preuve que nous faisons des efforts particuliers, c'est que depuis cinq ans, nous avons augmenté le budget annuel de 300 000 \$ à au-delà de 2 millions de dollars. Nous avons beaucoup augmenté la production avec des producteurs indépendants hors Québec. En radio, nous avons ajouté des ressources dans certains secteurs, même si la perception est que nous en avons enlevé. Nous avons ouvert des bureaux régionaux, notamment à l'Île-du-Prince-Édouard.

Mme Carole Freeman: Cela demeure tout de même très insuffisant au chapitre de la télédiffusion.

M. Sylvain Lafrance: La télédiffusion est très coûteuse.

Mme Carole Freeman: M. Petit a soulevé une problématique qui est soulevée depuis des lustres, à savoir que l'information et les éditoriaux sont toujours biaisés, que Radio-Canada n'est jamais du bon côté, que vous n'avez jamais la cote. Il semble que M. Petit perçoive une forme de message et que j'en perçoive une autre. Il y a beaucoup de perceptions. Vous devez choisir vos thèmes éditoriaux, vous êtes porteur de messages. On ne peut l'ignorer. Dès lors qu'on porte un message, celui-ci n'est pas universel.

Quels sont les critères et les paramètres qui vous permettent de faire des choix éditoriaux?

M. Sylvain Lafrance: Premièrement, nous n'avons pas de position éditoriale. Nous faisons des contenus...

Mme Carole Freeman: Vous faites des reportages à l'étranger.

M. Sylvain Lafrance: Le guide des *Normes et pratiques journalistiques* de Radio-Canada définit très bien les rôles et devoirs d'un journaliste et ce à quoi on s'attend de lui en termes d'objectivité, etc. Les paramètres sont nombreux. Ce guide est comme une sorte de bible à l'interne, et tout journaliste qui entre à Radio-Canada est mis au courant de l'existence de ce guide et se familiarise avec notre mode de fonctionnement.

En raison des outils dont elle dispose, Radio-Canada, dans le monde des entreprises journalistiques de façon générale, jouit d'une grande réputation d'objectivité. Il y a tout d'abord le guide des *Normes et pratiques politiques journalistiques*, puis la direction de l'Information, qui s'assure que ces normes et pratiques sont respectées. Ensuite, il y a l'ombudsman, qui est une sorte d'instance d'appel. Lorsqu'une personne pense avoir été lésée, qu'on n'a pas été objectifs et qu'on n'a pas exprimé toutes les opinions, elle peut avoir recours à l'ombudsman. Celui-ci est indépendant et il relève directement du conseil d'administration de Radio-Canada. Il ne relève de personne, ni de moi, ni de Louis, ni de Christiane.

Quand arrivent des moments plus forts de la démocratie où les enjeux sont assez gros pour tout le monde — des élections, par exemple —, on met en place des comités de citoyens choisis un peu partout au pays, et ils écoutent l'ensemble de nos bulletins et expriment leurs opinions. Ils peuvent nous dire qu'on est en train de glisser sur tel ou tel aspect de l'information. Des firmes externes peuvent également nous donner leur perception.

On procède à des calculs extrêmement précis du temps d'antenne accordé à chacun des partis. Cela ne veut pas dire que chaque parti doit avoir le même temps d'antenne, mais qu'on doit pouvoir expliquer chaque différence. Par exemple, il peut arriver qu'on parle moins d'un parti dans telle ou telle région simplement parce qu'il n'y présente pas de candidat.

Tous ces outils nous permettent d'affirmer que, dans l'ensemble, l'objectivité journalistique est prise très au sérieux à Radio-Canada.

J'oeuvre à Radio-Canada depuis 26 ans, et on s'est parfois attaqué très fortement à son objectivité. Pourtant, chaque fois qu'une étude impartiale a été menée, celle-ci a confirmé l'objectivité de Radio-Canada.

Qu'est-ce que l'objectivité? On peut faire un colloque de trois jours sur le sujet.

• (1015)

Le président: Je donne la parole à M. Godin pour cinq minutes.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

Monsieur Lalande ou monsieur Lafrance, vous parliez du nouveau système selon lequel on met fin à RDI dans la région de l'Atlantique, que l'on diffusera dorénavant sur le réseau national. C'est à vous qu'il

incombera de prouver que ce changement est pour le mieux. On ne sera pas votre ombudsman, mais votre chien de garde.

Vous nous dites aujourd'hui que vous pouvez mieux représenter les régions. Vous pensez que la nouvelle est instantanée. On verra comment cela se passera. Aurons-nous assez de temps d'antenne?

Si j'ai bien compris, on pourra tout voir aux nouvelles nationales car quelqu'un sera sur le terrain. Avec tout le respect que je vous dois, je peux vous dire que les journalistes de chez nous étaient sur le terrain, avaient des nouvelles et les envoyaient au réseau national de Radio-Canada, mais elles n'étaient pas considérées comme des nouvelles nationales. Ce qui est national, c'est le système de santé au Québec, les hôpitaux de Québec, ou autre chose à Montréal. Une nouvelle nationale, c'est censé être une nouvelle nationale. Je répète qu'en dehors de Montréal, on veut se reconnaître dans Radio-Canada. Radio-Canada, c'est Radio-CANADA.

M. Louis Lalande: Monsieur Godin, nous avons pris des mesures très concrètes. Depuis janvier dernier, nous avons un responsable des affectations spéciales qui vient des régions. C'est une personne qui a travaillé dans l'Ouest canadien, qui est très sensible aux régions et qui connaît la démographie du pays. Elle est au coeur des décisions et du suivi de l'ensemble du fonctionnement de la salle des nouvelles.

Il s'agit là d'une mesure bien concrète que nous avons mise en place, puisque, très honnêtement, nous ne sommes pas insensés. Nous connaissons nos gens et nous savons qu'il est difficile de faire partager cette réalité aux milliers d'employés et aux gens qui doivent prendre des décisions tous les jours. Il faut les aider continuellement, les surveiller et nous assurer d'être présents. Et cela donne des résultats.

Par exemple, selon les chiffres des années 2005 et 2006, il y a eu une augmentation. Évidemment, ce ne sera jamais parfait, mais il y a eu une augmentation. De plus, on a vu plus de gens. On a vu Ricky Landry plus souvent que l'année dernière au *Téléjournal*. On le voit aussi plus souvent le matin, à RDI. C'est important pour nous. Les sujets qui sont traités sont importants également.

M. Yvon Godin: Je ne parle pas de RDI. Je parle de l'émission de Bernard Derome. Par exemple, prenons d'autres émissions comme *Tout le monde en parle* avec Guy A. Lepage ou *La part des choses*. Qui voit-on?

Vous avez présenté des personnes comme Wilfred LeBouthillier et Jean-François Breau. Vous avez aussi présenté Jack Layton, mais je pense que c'est tout.

M. Louis Lalande: Honnêtement, il y en a plus que cela. Cela étant dit, vous avez raison de dire que nous devons faire des efforts particuliers.

On a parlé beaucoup d'information, mais on pourrait maintenant parler de la culture avec Christiane. Notre domaine n'est pas une science exacte; ce n'est pas simple. La question de l'objectivité est complexe. La question du reflet des régions est assez complexe au Canada. S'il y avait une solution simple, quelqu'un l'aurait trouvée. Cependant, je suis conscient de nos responsabilités à cet égard et nous ne prenons jamais cela à la légère.

Par exemple, lorsqu'on parle de produire des orchestres symphoniques au Canada ou d'encourager tel ou tel festival de musique ou la relève en chanson — vous avez parlé de Wilfred —, il y a des choix difficiles à faire pour nos équipes. Nous disions tout à l'heure que cet été, 70 p. 100 des concerts captés viendront de l'extérieur de Montréal. Cela signifie que nous avons quand même un véritable souci de refléter non seulement la culture mais l'information de partout.

Tout à l'heure, on disait qu'il y avait 1 000 personnes, par exemple. Radio-Canada est un réseau d'êtres humains, où les gens se parlent, s'entendent etc. Par contre, notre domaine n'est pas une science exacte; c'est une science complexe. Nous devons déterminer quel est l'événement le plus important, aujourd'hui, au Canada. Donc, c'est quelque chose de complexe, et en journalisme, cela suscite de nombreux débats à l'interne. Par exemple, les journalistes débattent aujourd'hui de ce qui va passer au *Point* ce soir.

M. Yvon Godin: Ce sera certainement notre séance d'aujourd'hui.

M. Sylvain Lafrance: Je l'espère.

Nous n'avons pas affaire à des problèmes simples. Cependant, j'aimerais vous dire que moi-même ainsi que mes collaborateurs sommes conscients de notre responsabilité, qui est de refléter l'ensemble du territoire. Il faut essayer de trouver le juste équilibre. Nous ne pourrions jamais satisfaire tout le monde, puisque nous ne réussirons jamais à refléter parfaitement ce qui se passe dans toutes les régions, parce qu'il y en a beaucoup, mais nous y travaillons sérieusement et je crois que nous nous améliorons un peu chaque année.

• (1020)

Le président: Merci, monsieur Lafrance.

Malheureusement, monsieur Godin, votre temps est écoulé.

Nous allons maintenant procéder à un troisième tour de table de cinq minutes.

Monsieur Simard, vous avez la parole.

L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux invités. Nous avons hâte de vous accueillir, monsieur Lafrance, de même que les autres membres de votre groupe. On a dit de bonnes choses de vous. On a dit que vous étiez sensible aux préoccupations des régions. J'ai bien hâte de vous réinviter dans un an et voir si on avait raison de dire cela.

Dans l'Ouest, on a souvent l'impression que la programmation régionale est faite par obligation et ne fait pas partie intégrante de votre stratégie nationale. J'espère, monsieur Lalande, que vous l'intégrerez à votre stratégie nationale, afin qu'on ne se sente pas à part. Prenons l'exemple de CKSB, au Manitoba. De 6 heures à 9 heures, il y a la programmation régionale, ensuite on passe à la programmation du Québec et on revient à la programmation régionale à midi, mais les gens ont déjà changé de poste et ne reviennent plus. Nous aimerions que vous soyez sensible à ces choses.

D'autre part, il y a quand même 2,6 millions de francophones et francophiles à l'extérieur du Québec. C'est une cote d'écoute potentielle importante. J'espère, monsieur Lalande, quand vous développerez votre stratégie, que vous viendrez nous visiter et que vous n'établirez pas votre stratégie seulement au Québec.

De plus, il y a 400 000 jeunes dans les écoles d'immersion. Assurez-vous d'aller les voir afin de trouver comment les intégrer. Le tiers des élèves qui obtiendront leur diplôme du Collège universitaire de Saint-Boniface proviennent des écoles d'immersion. C'est certainement un marché potentiel pour vous. J'espère que vous y serez aussi sensibilisé. Vous pouvez me répondre à ce sujet aussi, si vous le voulez.

J'aimerais revenir à la question de Mme Boucher. Elle avait vraiment bien identifié un des problèmes, selon moi. Vous avez la responsabilité d'assurer que le Québec et les francophones hors Québec soient reliés. Ce lien nous manque.

J'ai été vraiment étonné, il y a deux ans, quand un de mes collègues du Bloc québécois est venu chez nous. Il a été épaté de voir une communauté aussi dynamique au Manitoba. Si nos collègues de la Chambre des communes ne sont pas au courant, il y a un problème.

Vous avez parlé des artistes et des maisons de production dont la majorité se trouvent au Québec. Étant donné que nous représentons 4 ou 5 p. 100 de la population, nous devons avoir votre appui. Les Productions Rivard inc., chez nous, font un travail extraordinaire et la qualité de leurs produits est aussi bonne que celle de n'importe quelle maison de production québécoise, car on leur a donné une chance. On pourrait avoir deux, trois ou quatre de ces maisons de production. Tout cela pour dire que nous devons bénéficier encore plus de votre appui. Radio-Canada a un rôle à jouer à ce chapitre.

M. Sylvain Lafrance: Je me promène beaucoup dans les régions. À chaque année je fais une tournée de consultation. Je suis allé partout dans l'Ouest, à Saint-Boniface entre autres. D'ailleurs, René Fontaine, notre nouveau directeur des services français dans l'Ouest, devait nous accompagner aujourd'hui. On a tout regroupé là-bas aussi. Il ne peut être avec nous aujourd'hui parce qu'il signe des ententes avec les Européens. On permet maintenant aux régions de l'Ouest de signer des ententes avec des régions de France, de Belgique et de Suisse. Il s'y passe des choses assez intéressantes. De nouveau, cela revient aux mêmes choses.

Je pense que nous devons jouer un rôle de lien entre les francophones. Je parle du lien entre les francophones du pays, mais aussi entre les francophones du Canada et du reste du monde. Il est bon que les gens de Winnipeg concluent des ententes avec certaines régions de France. Cela amène une émulation et des échanges entre différents milieux. On le fait aussi avec Moncton, et cela fonctionne très bien.

Je suis très sensible à ce que vous avez dit sur les besoins des milieux francophones dans l'Ouest particulièrement. Ce sont des milieux très fragiles. Quand on s'y promène, on est conscient qu'on se promène dans un magasin de porcelaine. Il y a peu de maisons de production et si on ne les aide pas, cela ne tiendra pas. C'est comme dans le monde de la musique. On se promène dans de tels milieux et on en est très conscient.

Je pense que le regroupement de l'ensemble des services francophones de Radio-Canada dans l'Ouest sera bénéfique parce que cela nous permettra aussi d'avoir une stratégie et permettra parfois aux francophones des Prairies de se parler entre eux. Nous en sommes très conscients.

•(1025)

L'hon. Raymond Simard: Monsieur Lalande, pouvez-vous répondre à la question des jeunes en immersion?

M. Louis Lalande: Tout d'abord, je m'engage devant vous à ne pas établir de stratégie seul dans mon bureau. J'ai trop travaillé avec l'ensemble des ressources régionales de Radio-Canada pendant les 25 dernières années pour ne pas apprécier et ne pas connaître la valeur de ce qu'on y trouve. On a débuté nos efforts de développement et de stratégie la semaine dernière. Sylvain avait convoqué le conseil des services français. Il s'agissait d'un rassemblement de 180 cadres de Radio-Canada, de la radio et de la télévision. On a consacré tout le temps d'une séance à écouter les préoccupations et les enjeux régionaux. On a donné la parole à l'ensemble des cadres régionaux qui étaient présents à Montréal. Après cette première étape, je me sens enrichi d'un certain nombre d'éléments. Plus tard, je poursuivrai avec eux, dans chacune des régions.

L'hon. Raymond Simard: Je vous recommanderais de ne pas consulter uniquement les cadres de Radio-Canada, mais de faire appel aux communautés également. De cette façon, vous pourriez bénéficier de points de vue différents.

Le président: Je vous remercie de votre intervention.

Madame Barbot, vous disposez de cinq minutes.

Mme Vivian Barbot: Merci, monsieur le président.

J'ai été rassurée, monsieur Lafrance, de vous entendre dire que vous étiez conscient d'une réalité plus proche des gens. Pour ma part, j'ai vécu 30 ans dans un petit village du Québec, Durham-Sud. Les moments où j'étais la plus heureuse étaient ceux où l'on entendait dire qu'il y avait eu un accident dans la région, à Acton Vale ou dans les environs, par exemple. C'était sur la route, près de chez nous. C'était comme si le monde entier venait de découvrir le village. Dans de telles situations, on entendait parler de Durham-Sud.

C'est sans doute puéril, mais tous les gens veulent en quelque sorte avoir le sentiment que Radio-Canada leur appartient. Ils ne veulent pas seulement exister, mais aussi exister dans le regard des autres. Je comprends que cela ne puisse pas se produire tous les jours. De toute façon, il est normal que dans un village, il ne se passe rien. C'est bien comme cela, étant donné que les nouvelles sont, en règle générale, de mauvaises nouvelles. Je comprends le défi auquel vous faites face. Par contre, on ne peut pas oublier l'effet de la grande et très peuplée région de Montréal sur le reste du Québec.

Je dis qu'il ne faut pas oublier des gens, mais il reste que certains sont oubliés. En effet, on ne mentionne jamais ce qui se passe dans les communautés ethnoculturelles, sauf pour parler des gangs de rue. Quand il est question de l'école, on parle des décrocheurs, sans toutefois s'attarder aux individus. C'est sans doute dommage, mais cela fait partie du défi.

Par ailleurs, la question de la francophonie à l'extérieur du Québec n'est pas nouvelle. Il faut arriver à satisfaire des gens comme ceux de mon village. En termes de contenu, il faut toutefois s'assurer que les gens se reconnaissent. C'est aussi une partie du défi.

En faisant un effort pour que les diverses régions y trouvent leur compte, il ne faudrait pas faire en sorte que les fervents auditeurs de Radio-Canada, dont je suis, éteignent plus souvent qu'autrement leur poste parce que le contenu des émissions ne les intéresse pas. Il faut donc arriver à présenter ces émissions et réussir à y intéresser les gens.

Je voulais attirer votre attention sur ces questions et vous demander, surtout, si vous avez les moyens de réaliser ce dont vous parlez.

M. Sylvain Lafrance: Quelle question! Je vais commencer par le début.

Il y a trois ou quatre ans, nous avons ouvert une station à Sherbrooke. Il n'y en avait pas auparavant. Il est curieux de constater qu'après 60 ans d'existence, nous n'étions présents ni à Sherbrooke ni à Trois-Rivières. C'était une anomalie assez grave, mais nous l'avons corrigée. Au fait, la même chose s'est produite en Abitibi, où il y a maintenant des émissions régionales. À Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi, on a acquis des salles de nouvelles qui appartenaient auparavant au secteur privé. On les a achetées pour que l'information de Radio-Canada soit diffusée dans ces endroits. C'est fait; on a amélioré la situation. Comme je l'ai dit déjà, il faut que les gens se sentent inclus.

Je disais plus tôt qu'il ne s'agissait pas ici de science exacte. Dans le domaine de la radio, un animateur ou une animatrice qui prend l'antenne peut faire face à des situations très délicates. Simplement en disant qu'il fait beau et que tout le monde est content, il doit se rappeler que le Canada est vaste. En effet, il est possible qu'il neige à certains endroits. En matière de formulation, nous disons à nos animateurs d'être prudents. Par exemple, on leur conseille de dire qu'il fait beau à Montréal, mais qu'ils ne savent pas si c'est le cas partout au pays. Je donne cet exemple simplement pour montrer que le fait d'inclure tout le monde se répercute dans la formulation. Il faut faire attention à chaque virgule, à chaque propos, et parfois même à la façon dont on nomme certaines réalités. Par exemple, certains ministères du Québec ne portent pas le même nom que les ministères de l'Alberta. À cet égard, nous essayons de ne pas exclure qui que ce soit, mais ce n'est pas toujours simple.

Pour ce qui est de savoir si nous avons les moyens de réaliser ce dont nous parlons, je vous dirai que naturellement, la réponse est non. Face au diffuseur public, les attentes des groupes culturels, entre autres en musique, ainsi que celles des régions sont naturellement et légitimement démesurées. Tout le monde voudrait que nous encouragions tous les orchestres, groupes musicaux et musiciens du pays, que nous appuyions toute la relève et la littérature dans l'ensemble des régions, bref, que nous soyons présents partout. Je dirais que les attentes sont illimitées.

Compte tenu de nos moyens, nous réussissons à satisfaire une grande partie des besoins. À mon avis, ce que nous faisons en matière de service public est d'une très grande importance. Il s'agit d'écouter les besoins de tout le monde, de décider et de donner des explications. Nous ne pouvons pas être tout pour tout le monde, compte tenu de nos ressources.

Chaque fois que je vais dans les régions, que ce soit en Acadie, au Manitoba ou ailleurs, je rencontre des gens à qui je dis qu'il serait vraiment préférable, en effet, qu'il y ait plus d'heures de programmation locale, mais que comme tout le monde, nous avons des contraintes. Selon moi, les gens savent qu'aucun organisme ne peut prétendre avoir des moyens illimités. Si j'étais à Téléfilm Canada, je répondrais de la même façon: je dirais qu'à l'heure actuelle, nous n'avons pas les ressources nécessaires.

Si nous nous employons à écouter, décider et expliquer, les Canadiens comprendront le rôle que nous essayons de jouer, l'équilibre que nous tentons de créer. Nous gérons cet équilibre dans le domaine musical. Qu'il s'agisse de musique classique, de jazz, de chanson ou de musique contemporaine, tout le monde voudrait que nous soyons présents. Devrait-on encourager surtout les grands orchestres ou les petits ensembles? Devrait-on appuyer les festivals régionaux? Devrait-on d'abord encourager l'OSM ou le Festival de musique actuelle de Victoriaville? La gestion de l'équilibre, ce n'est pas simple. Avec les ressources dont nous disposons, nous créons des équilibres qui, sans être parfaits, sont décents. Il faut continuer d'écouter, de s'améliorer.

• (1030)

Le président: Votre temps est écoulé.

Monsieur Lemieux, vous avez la parole.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup.

Mes préoccupations sont également du même ordre. Je suis le député de Glengarry—Prescott—Russell, une circonscription située tout près d'Ottawa et du Québec. Sur les 100 000 personnes qui y vivent, 65 000 sont franco-ontariennes, ce qui représente une proportion de 65 p. 100. Dans l'Est de l'Ontario, il y a une importante population francophone. Ma préoccupation concerne les services régionaux. J'aimerais que vous vous concentriez sur les enjeux régionaux. Les ondes radio voyagent, c'est pourquoi j'aimerais vous poser la question suivante.

Pourriez-vous m'expliquer comment vous gérez le défi régional lorsqu'une transmission commence au Québec et se rend dans ma circonscription? Comment vous assurez-vous que les préoccupations des gens de l'Est de l'Ontario sont prises en compte par Radio-Canada?

M. Sylvain Lafrance: Prenons l'exemple de votre comté, que je connais bien puisque j'y ai vécu. Le signal émis par Ottawa couvre la majeure partie de la circonscription et le signal de Montréal couvre le reste. Les ondes ne respectent pas toujours les limites des circonscriptions. Ce ne sont pas les mêmes critères qui en déterminent les contours. Il y a parfois conflit entre deux signaux.

Dans le cas qui nous intéresse, une des façons de régler ce conflit a été d'augmenter considérablement la puissance de diffusion d'Ottawa, comme on l'a fait pour Montréal. Il ne doit plus rester beaucoup de secteurs de votre circonscription qui ne captent pas le signal d'Ottawa. Même à Cornwall, il y a un émetteur qui ratisse assez large vers la rivière des Outaouais. En augmentant nos fréquences, on a créé des zones de superposition qui font en sorte que les gens sur le territoire québécois peuvent capter le signal de

Montréal. Le pire problème pour certains, c'est de capter les deux signaux.

Il y a des régions plus problématiques que la région d'Ottawa à cet égard. En raison de leur étendue, certains comtés ne captent pas toujours les signaux qu'ils souhaitent.

Pour couvrir la Première Chaîne et Espace Musique, et tous les services radiophoniques de Radio-Canada en anglais et en français, on dispose d'au-delà de 300 émetteurs au pays. On peut calibrer le tout pour que les gens captent le signal qui est le leur.

Le reste du pays soulève évidemment des problèmes de couverture. Moncton ne parle pas de Caraquet, Montréal ne parle pas des régions et Ottawa ne parle pas beaucoup de Prescott-Russell et on ne parle pas beaucoup de la Petite-Nation. Il faut atteindre un équilibre et ce n'est pas simple, mais on est conscient des problèmes.

Nos journalistes sur le terrain à Ottawa se sont donné comme objectif de ratisser beaucoup plus large dans l'ensemble des régions. Québec-Ontario, c'est une autre question d'équilibre. La région d'Ottawa est assez complexe: le club francophones-anglophones, l'équilibre des régions, l'équilibre Québec-Ontario et le fédéral qui occupe une très large place.

J'ai été directeur de la station d'Ottawa pendant plusieurs années et je peux vous dire que ce n'est pas simple pour cette région, mais en général, les cotes d'écoute démontrent que nous réussissons à satisfaire pas mal de gens.

• (1035)

Le président: Il reste une minute et je crois que M. Harvey voudrait poser une question.

M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC): On a récemment discuté en caucus du fait que Radio-Canada fait concurrence aux producteurs en offrant parfois ses services de postproduction à des taux très bas ou quasiment gratuitement.

Que peut-on faire pour que la société d'État ne livre pas concurrence aux services privés?

M. Sylvain Lafrance: D'abord, ce que vous dites est faux, puisque Radio-Canada pratique des tarifs concurrentiels. On ne baisse pas les prix pour vendre nos services. Les citoyens canadiens ont investi dans des studios et dans du personnel extrêmement compétent. La Maison de Radio-Canada à Montréal est le plus grand centre de production de télévision au Canada. Il y a des compétences dans cette maison dont l'industrie ne voudrait pas se passer. Il faut être prudent.

La création de la haute définition au Canada se déroule à CBC/Radio-Canada. Cela se passe dans le sous-sol de la Maison de Radio-Canada à Montréal. Si nos ingénieurs et nos techniciens n'étaient pas en train de préparer l'arrivée de la haute définition au Canada, elle ne se produirait peut-être pas et on aurait un joyeux problème.

Nos studios sont des atouts pour lesquels les Canadiens ont payé et peuvent servir à l'ensemble de la production. Comme on travaille beaucoup de concert avec des producteurs indépendants, ils produisent parfois chez nous. Il est donc faux de dire que Radio-Canada baisse ses tarifs pour ce faire. Cependant, le fait d'offrir aux producteurs indépendants la plus haute qualité d'équipement et le personnel le plus qualifié me semble être une bonne politique publique.

Le président: Monsieur Godin, une dernière question.

M. Yvon Godin: Merci, monsieur le président.

D'abord, j'aimerais vous féliciter pour le nouveau téléroman *Planète Belle-Baie* de l'auteure Renée Blanchar, qui sera certainement un succès. Nous souhaitons également que ce téléroman sera aimé, même s'il est fait en région. On est capable de faire quelque chose de bien et je pense qu'on va pouvoir le démontrer. J'ai confiance en Mme Blanchar.

M. Sylvain Lafrance: J'en entends dire beaucoup de bien, en tout cas. Je suis très optimiste.

M. Yvon Godin: Je ne sais pas à quel endroit ce sera tourné. On parle de *Planète Belle-Baie* et d'une des plus belles baies au monde, la baie des Chaleurs. Je ne sais pas si ce sera tourné là, mais je pense que ça devrait l'être.

Une voix: La plus belle baie, c'est la baie des Chaleurs.

M. Yvon Godin: C'est une des plus belles baies. Il fait beau, il fait chaud. On invite tout le monde à venir. Non, on n'est pas supposé dire cela!

Quand vous dites que le service en neuf langues différentes devrait se faire par satellite, cela m'inquiète. Est-ce seulement Radio-Canada qui paie pour ce service ou si CBC paie sa part?

M. Sylvain Lafrance: Je dirais que ce sont les deux. Ici, on parle de Radio-Canada International et je pourrais en parler pendant trois heures.

Radio-Canada International a vécu longtemps grâce à un financement distinct. Depuis trois mois, Patrimoine canadien a accepté de remettre le financement entre les mains de Radio-Canada. Donc, cela ne vient ni de Radio-Canada ni de CBC. Au fond, si on en parle, c'est parce que j'ai la responsabilité de la gestion de Radio-Canada International qui, pour une raison pratique, est situé à Montréal. C'est donc sous la gouverne du vice-président de Montréal. Les gens des neuf sections de langues de Radio-Canada International se trouvent physiquement à Montréal. Cela vient du financement corporatif.

• (1040)

M. Yvon Godin: Il y a une autre chose à laquelle, selon nous, vous devriez penser. En six ans, si je ne m'abuse, il y a eu trois ou quatre lock-out et deux grèves à Radio-Canada. En région, cela nous affecte doublement. Le bureau de Radio-Canada français de Moncton est avec celui du Québec. S'ils vont en grève ou en lock-out, on perd tout. Quand ce sont les gens du réseau anglais qui vont en grève, on perd encore tout, puisqu'ils sont sur le terrain, avec le réseau anglais. On se fait avoir chaque fois.

M. Sylvain Lafrance: La répartition syndicale est compliquée. Cette situation est historique. Les gens de la ville de Moncton font partie des syndicats...

M. Yvon Godin: Si Radio-Canada avait mis tous ses employés en lock-out, nous l'aurions, nous.

M. Sylvain Lafrance: Je suis très heureux de vous dire, monsieur Godin, qu'à Montréal, on vient de signer deux conventions

collectives avec nos deux plus importants syndicats, avec des taux d'adhésion de 90 p. 100.

M. Yvon Godin: [*inaudible*] Radio-Canada pour avoir signé.

M. Sylvain Lafrance: C'est exact.

On a signé des conventions avec les deux plus gros syndicats, avec des taux d'adhésion qui varient entre 88 et 90 p. 100. Cela s'est très bien déroulé, dans une atmosphère qui était intéressante de part et d'autre. On négocie actuellement une nouvelle convention avec les réalisateurs. Cela se passe bien aussi. Notre objectif, aux services français, est d'améliorer à la fois les relations avec les syndicats et les relations avec le personnel.

M. Yvon Godin: En terminant, je vous dirai que la raison pour laquelle on se plaint ce matin, c'est qu'on aime Radio-Canada. C'est notre radio, notre télévision et on veut l'améliorer partout au pays. Il y a des francophones d'un océan à l'autre. On veut s'assurer qu'on puisse écouter nos francophones de Victoria. On a même une association acadienne maintenant à Victoria.

On demande aux représentants de Radio-Canada de revoir tout l'ensemble de la programmation et de la changer pour qu'on puisse voir notre pays et tous les francophones. Il y a des gens qui ont du talent. On le verra dans *Planète Belle-Baie*. Je suis certain que cela vaut la peine d'explorer ces talents et de les montrer à tout le monde.

M. Sylvain Lafrance: Je peux vous assurer que je prends les critiques et les questions comme celles-là au sérieux. En effet, quand les gens critiquent le service public, je suis conscient que c'est parce qu'ils l'aiment bien, qu'ils en veulent plus, et je ne suis naturellement pas contre cela. De toute façon, je suis très conscient que cela fait partie de notre responsabilité d'entendre l'ensemble de ces préoccupations, parce que notre responsabilité est de desservir le public.

Je vous remercie d'avoir exprimé votre préoccupation.

Le président: Il vous reste 30 secondes, monsieur Godin.

M. Yvon Godin: Pour vous montrer que je suis raisonnable, je ne poserai plus de questions. Je vais laisser la parole à monsieur pour le temps qu'il me reste.

Le président: Une question de 30 secondes?

L'hon. Raymond Simard: Au Manitoba, on a décidé d'annuler le bulletin des sports à la télévision. Il se trouve qu'il y a des francophones qui aiment bien les sports, comme les autres. Ces gens regardent d'autres postes anglais maintenant. Est-ce une chose que vous analyserez dans le cadre de votre restructuration, monsieur Lalonde?

M. Louis Lalonde: Oui. Nous sommes en train de réorganiser tout l'aspect relatif au sport. Je trouve cela très positif. En effet, à l'initiative de Sylvain, on a décidé de recréer un service des sports et de s'en servir pour redéfinir l'ensemble de la mission sportive de Radio-Canada. Comme Sylvain se plaît à le dire, on va se doter d'une stratégie à l'égard des sports pour s'assurer qu'on puisse en parler, parce que c'est important pour les Canadiens. On vient d'en faire l'annonce. J'ai bon espoir que cela s'améliorera.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Lalonde, monsieur Lafrance et madame Leblanc, de vos réponses très intéressantes.

Je remercie les membres du comité de leurs questions très intéressantes.

Nous ferons une pause de deux minutes.

●(1044) _____ (Pause) _____

●(1052)

Le président: Nous reprenons.

M. Rodriguez veut présenter un avis de motion.

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Cette motion fait suite à notre rencontre de la semaine dernière, alors que nous avons reçu, avec grand plaisir, des représentants de radios communautaires en milieu minoritaire. Ces gens nous ont clairement expliqué qu'ils fonctionnaient avec très peu de fonds, et souvent malgré une absence de fonds. Rien ne force ou n'incite le gouvernement du Canada à faire appel aux radios communautaires pour son placement média. Il le fait de temps en temps, mais il peut aussi ne pas le faire. Il n'y a pas de minimum ou de règle à cet égard.

De plus, nous incluons non seulement les radios communautaires en milieu minoritaire, mais aussi les radios à but non lucratif. Ces postes ont vraiment besoin d'appui. Ils réalisent un travail exceptionnel, souvent avec peu ou pas de ressources, grâce au travail bénévole de gens dévoués. Ces médias jouent un rôle très important au niveau du rayonnement du français à l'extérieur du Québec.

Je crois qu'il est important de les appuyer. Je leur ai demandé si cette motion pouvait être bonne pour eux, et ils m'ont répondu que c'était tout à fait le cas.

Je pense que le Bloc québécois veut amender cette motion, et je comprends très bien pourquoi. Le Bloc québécois voudrait que le gouvernement réserve ce montant à chaque année à partir de la présente année.

Le président: Monsieur Rodriguez, il faudrait lire la motion.

M. Pablo Rodriguez: Madame Barbot, voulez-vous le faire?

Mme Vivian Barbot: Je peux lire la motion. Il s'agit de mettre, après le mot « réserver »...

Le président: Madame Barbot, la motion n'a pas encore été lue.

M. Pablo Rodriguez: Je lis la motion sans amendement. La motion, monsieur le président, se lit comme suit:

Que le Comité permanent des langues officielles recommande au gouvernement de réserver immédiatement un minimum de 5,4 p. 100 de ses placements média pour les médias communautaires sans but lucratif de langue officielle en milieu minoritaire.

Le président: Madame Barbot, voulez-vous proposer un amendement?

Mme Vivian Barbot: Je suggère que la motion soit modifiée par substitution, au mot « immédiatement », des mots « à chaque année et ce dès maintenant ».

Le président: Commençons le débat. Y a-t-il des commentaires ou des questions?

Monsieur Harvey, vous avez la parole.

M. Luc Harvey: J'ai déjà commencé à parler de cela avec M. Rodriguez. Lors de la réunion du comité, on nous a expliqué pendant une heure et demie qu'on voulait obtenir 500 000 \$. Cependant, la motion indique un pourcentage, soit 5,4 p. 100. Je comprends le principe, mais on nous a aussi expliqué que sur les 71 millions de dollars prévus en publicité, 34 millions de dollars seulement avaient

été dépensés. Le pourcentage serait calculé à partir des 34 millions de dollars ou à partir des 71 millions de dollars? Je ne veux pas compliquer l'affaire pour rien. J'ai dit à M. Rodriguez que nous sommes d'accord sur le fond. Je comprends qu'on veut faire cela rapidement et qu'on veut bien faire, mais faisons-nous bien en faisant vite? Je me le demande.

●(1055)

M. Pablo Rodriguez: Votre intervention contient deux éléments distincts. Tout d'abord, vous demandez s'il est préférable d'avoir recours au pourcentage de 5,4 p. 100 ou de mentionner le montant de 500 000 \$ qu'ils demandaient à l'origine. Je réponds que le pourcentage est préférable, parce que lorsqu'ils étaient ici, je leur ai dit qu'il serait difficile de faire accepter cela parce que c'était aléatoire. On ne peut pas justifier pourquoi on demande 500 000 \$ plutôt que 300 000 \$ ou 600 000 \$. Ils ont dit que c'était vrai. Ils sont tout à fait en faveur du recours au pourcentage de 5,4 p. 100, qui représente le pourcentage des Canadiens vivant en milieu minoritaire au Canada. C'est essentiellement cela.

En ce qui a trait aux placements média, on avait prévu de dépenser 70 millions de dollars. On espère que le gouvernement fédéral dépensera ce qu'il a prévu. On considère qu'il est juste d'octroyer un pourcentage de ce qui est dépensé indépendamment de ce qui est dépensé pour les médias à but non lucratif.

M. Luc Harvey: Qu'arriverait-il s'ils obtenaient 5,4 p. 100 et que le gouvernement ne dépensait que 10 p. 100 de ce qu'il a prévu? Ce serait la même situation que celle qui s'est déjà produite. Par contre, s'ils obtenaient un montant fixe comme ils l'avaient demandé, ils auraient ce montant intégral. Le gouvernement n'est pas obligé de dépenser tout cet argent. Il est rare qu'il ne dépense pas tout, mais c'est déjà arrivé. Notons que 50 p. 100 de cette dépense est à peu près équivalent à 500 000 \$. D'après moi, quand ils parlaient de 500 000 \$, cela équivalait à la proportion du montant total qui serait dépensée.

M. Pablo Rodriguez: Ce n'était pas scientifique du tout. Je les ai rencontrés par la suite et je leur ai demandé pourquoi le montant était fixé à un demi-million de dollars, et ils m'ont répondu qu'ils pensaient que c'était correct.

Il aurait pu y avoir 8 ou 12 ministères à 50 000 \$, mais ils ont établi que 10 ministères investissaient chacun 50 000 \$. Cela aurait pu tout aussi bien être 8, 10 ou 16 ministères. J'ai alors suggéré que la répartition soit moins aléatoire et qu'on calcule le montant en fonction des dépenses.

Le président: Si le chiffre de 5,4 p. 100 équivaut à 3 millions de dollars et qu'on n'a pas besoin de publicité pour toute cette somme, que va-t-il se produire?

M. Pablo Rodriguez: On va utiliser cette somme. Le chiffre de 5,4 p. 100, l'année dernière, aurait représenté 500 000 \$ ou 600 000 \$. On distribue le montant à toutes les radios, ce qui représente 30 000 \$ pour chacune. Ce n'est pas beaucoup, mais si c'était 60 000 \$, ce serait un bon coup de main.

Le président: Et si le gouvernement n'a pas de publicité à faire?

M. Pablo Rodriguez: Il ne donne pas d'argent, mais il place 5,4 p.100 de ses annonces dans les médias communautaires. Ce n'est ni un don ni une subvention; c'est un achat publicitaire.

Le président: Madame Barbot.

Mme Vivian Barbot: On parle d'un montant minimum, ce qui n'est pas restrictif. Le but est de leur permettre de savoir qu'il y a 5,4 p. 100. Par ailleurs, si le budget change, le montant de 500 000 \$ plutôt qu'un pourcentage devient aléatoire, tandis que les 5,4 p. 100 établissent un niveau de base qu'ils devraient avoir, ce qui est plus conforme à leurs besoins.

Le président: Monsieur Simard.

L'hon. Raymond Simard: Monsieur le président, j'aimerais demander au greffier ou à l'analyste en quoi cette motion diffère de celle que nous avons présentée, l'année passée ou il y a deux ans, au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Est-ce la même chose?

M. Jean-Rodrigue Paré (attaché de recherche auprès du comité): Ce n'est pas la même chose. La différence, c'est que cette motion réserve des placements aux médias communautaires. La motion du comité de l'année dernière mentionnait qu'une proportion de 5,4 p. 100 de l'enveloppe globale de publicité était réservée aux communautés francophones en situation minoritaire.

Il faudrait distinguer la proportion du financement global allouée au milieu communautaire de la proportion allouée aux communautés francophones en situation minoritaire.

Il y a une distinction à faire qui ne va pas exactement dans le même sens que la recommandation de l'année dernière.

• (1100)

Le président: Un instant, monsieur Harvey.

Est-ce qu'il s'agit de la publicité pour la télévision seulement?

M. Pablo Rodriguez: Cela s'applique à tout.

Le président: Madame Boucher.

Mme Sylvie Boucher: Je suis en faveur du principe de la motion parce qu'elle a un impact important sur les communautés francophones, mais elle n'est pas assez détaillée. Je suis d'accord sur les 5,4 p. 100, mais quelle proportion ira à la communauté francophone? Je réserverais la motion jusqu'au mois de septembre pour qu'on puisse faire cet été des recherches avec nos analystes et nos greffiers pour y donner un peu plus de mordant. Je la trouve floue et elle est trop importante pour nos communautés.

M. Luc Harvey: Les 5,4 p. 100 destinés aux médias communautaires sans but lucratif, était-ce pour les journaux de quartier francophones également? Les 500 000 \$ que la radio demandait sont au bout du compte supérieurs aux 5,4 p. 100.

M. Pablo Rodriguez: C'est pour les médias communautaires.

M. Luc Harvey: Si tu calcules leurs dépenses, tu verras que sur les 71 millions de dollars, la moitié a été dépensée. Par conséquent, 5,4 p.100, c'est 1,674 million de dollars.

Le président: Nous devons ajourner parce qu'un autre comité est déjà arrivé.

M. Daniel Petit: Monsieur le président, je pense qu'on doit d'abord formuler un amendement, voter à ce sujet, puis aborder ensuite la motion principale. On peut discuter, mais le mot « immédiatement » cause problème. Je proposerais, à titre de sous-amendement, qu'on retire ce mot.

Mme Vivian Barbot: C'est presque réglé.

M. Daniel Petit: Avez-vous retiré le mot « immédiatement »? On pourrait relire l'amendement et prendre ensuite une décision.

Mme Vivian Barbot: Il faut ajouter « à chaque année et ce dès maintenant ».

Le président: On pourrait décider d'accepter le principe, de voter à ce sujet, puis de régler les détails en septembre. Le comité est-il d'accord?

M. Jean-Claude D'Amours: Monsieur le président, je pense que nous voulons poursuivre le processus. Comme M. Petit l'a mentionné, il y a un amendement. On a parlé de le passer au vote, puis de faire de même pour la motion.

Le président: Nous allons passer l'amendement au vote. Tout le monde est d'accord?

[Traduction]

M. Pierre Lemieux: Non, à mon avis, nous n'en avons pas suffisamment débattu. Nous n'avons entendu que le point de vue d'un seul témoin.

[Français]

Un seul témoin est venu nous présenter son point de vue. Je remarque qu'il y a encore des discussions à ce sujet. Nos intentions ne sont pas vraiment claires. Des préoccupations subsistent. Nous devons donc discuter davantage de ces questions.

[Traduction]

Je ne veux pas me précipiter et voter là-dessus immédiatement. Je sais que nous n'avons plus de temps — il est déjà 11 heures passé— mais à mon avis, nous avons besoin d'en discuter davantage avant de pouvoir mettre la question aux voix.

• (1105)

[Français]

Le président: Il y avait des questions. Nous allons passer l'amendement de Mme Barbot au vote.

Tout le monde est d'accord sur cet amendement?

Mme Vivian Barbot: Il s'agit de retirer le mot « immédiatement » et de le remplacer par « à chaque année et ce dès maintenant ».

(L'amendement est adopté.)

Le président: Nous allons maintenant voter sur la motion telle qu'amendée.

(La motion telle que modifiée est adoptée.)

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.